

PROJET EDUCATIF LOCAL, PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE 2022-2025

DIRECTION

**DE LA PETITE ENFANCE DE L'EDUCATION
ET DE LA JEUNESSE**

JUIN 2022

Hôtel de Ville – 6, avenue Le Corbeiller
92190 Meudon
Tél : 01 41 14 81 81
Mail : contact.guichetunique@mairie-meudon.fr

PROJET EDUCATIF LOCAL (PEL), PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT) 2022-2025

Sommaire

INTRODUCTION	4
I. MEUDON, POPULATION ET TERRITOIRE.....	6
1) DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES GENERALES	7
2) UN PATRIMOINE CULTUREL, SCIENTIFIQUE ET NATUREL D'EXCEPTION	8
II. LES MEUDONNAIS DE 0 A 25 ANS	9
1) LES TOUT PETITS DE 0 A 3 ANS.....	10
2) LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS	11
a) Le temps scolaire, en écoles maternelles et élémentaires	11
b) Les temps péri et extrascolaires.....	13
3) LES JEUNES DE 12 A 25 ANS	14
a) Le temps scolaire, en collèges et lycées.....	14
b) L'accueil dans les structures municipales du pôle jeunesse famille	14
4) LA PENURIE DE PROFESSIONNELS : QUELLES PERSPECTIVES ?	15
III. DE NOUVELLES ORGANISATIONS AU SERVICE D'UN PROJET EDUCATIF LOCAL AMBITIEUX ..	17
1) UNE « DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE » REORGANISEE	17
2) UNE NOUVELLE ORGANISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS AU SERVICE DES ENJEUX EDUCATIFS	18
3) UNE POLITIQUE JEUNESSE REDEFINIE EN FONCTION DES NOUVELLES PRIORITES EDUCATIVES.....	19
IV. LES 4 GRANDS AXES EDUCATIFS DU PROJET EDUCATIF LOCAL 2022-2025	20
1) LES BESOINS DE L'ENFANT.....	20
2) 4 AXES EDUCATIFS COMMUNS A LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE	21
AXE EDUCATIF 1 Permettre à l'enfant/au jeune d'être acteur	21
AXE EDUCATIF 2 Individualiser l'accueil de l'enfant/du jeune et de sa famille	22
AXE EDUCATIF 3 Favoriser la continuité entre tous les temps de l'enfant et de l'adolescent	22
AXE EDUCATIF 4 Permettre au parent d'être acteur	23
V. 10 THEMATIQUES TRANSVERSALES POUR UN PARCOURS EDUCATIF COHERENT DE L'ENFANT ET DU JEUNE.....	24
1. Parcours de l'Engagement citoyen.....	26
1.1. ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR DEVELOPPEMENT PERSONNEL	26
1.2. PROMOUVOIR L'IMPLICATION CITOYENNE, LA LAICITE ET LES VALEURS DE LA REPUBLIQ..	26
2. Egalité filles-garçons	29
3. Parcours du Numérique	33
4. Parcours culturel et artistique	36
5. Parcours Eco citoyen	40
5.1. PRESERVER LA BIODIVERSITE	40
5.2. BIEN MANGER AU RESTAURANT SCOLAIRE	40
5.3. LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE.....	40
6. Parcours Sport	45
7. Parcours Santé et handicap	49
7.1. ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP	49
7.2. ACCOMPAGNER LA BONNE SANTE PHYSIQUE ET MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES..	53

8. Climat éducatif dans les écoles et les accueils de loisirs	55
8.1. PREVENIR LE HARCELEMENT	55
8.2. PREVENIR LES COMPORTEMENTS VIOLENTS PAR LE BIAIS DE LA MEDIATION	55
9. Réussite scolaire, orientation et insertion professionnelle	58
9.1. DEVELOPPER LE GOUT DE LA LECTURE CHEZ L'ENFANT ET LE JEUNE.....	58
9.2. ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS SON PARCOURS SCOLAIRE	61
9.3. ACCOMPAGNER LE JEUNE DANS SON ORIENTATION SCOLAIRE ET DANS SON INSERTION PROFESSIONNELLE	65
10. Soutien des parents et de la parentalité	69
VI. DES PILOTES POUR « FAIRE VIVRE LE PROJET EDUCATIF LOCAL »	74
CONCLUSION	75
ANNEXES.....	76
ANNEXE 1 – TABLEAU - LISTE DES ECOLES, COLLEGES ET LYCEES PUBLICS ET PRIVES MEUDONNAIS	76
ANNEXE 2 – TABLEAU DES PILOTES ET PARTENAIRES PAR THEMATIQUE (QUI SERA ACTUALISE AU COURS DU PEL).....	77
ANNEXE 3 – « NUAGE DE PARTENAIRES » (LISTE NON EXHAUTIVE)	79
ANNEXE 4 – 17 FICHES THEMATIQUES (DOCUMENT A PART)	

INTRODUCTION

Le Projet Educatif Local (PEL) est le cadre formalisé par la Municipalité, au sein duquel les acteurs intervenant sur un même territoire dans le domaine de l'éducation exercent leurs missions de façon conjointe et cohérente, au bénéfice des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans.

En renouvelant son Projet Educatif local pour la période de 2022 à 2025, la Municipalité illustre son souhait de développer une politique éducative dynamique à destination de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse meudonnaises. Cette politique se veut à la fois ambitieuse pour les familles et pour les équipes éducatives, dont la première motivation réside dans la possibilité de développer pour leur public un accueil de qualité.

A Meudon, un premier PEL avait été initié dès 2010. Le présent projet, tout en s'inscrivant dans la continuité du précédent, est le fruit d'une large concertation des acteurs éducatifs réunis de juin 2021 à juin 2022 sur quatre cycles de rencontres thématiques, avec notamment le temps fort des « Assises du PEL » en novembre 2021. Il fait à la fois le bilan de la période 2018-2022 et projette, sans être exhaustif, ses actions 2022-2025. Il prend en compte les évolutions des dernières années pour mieux répondre aux besoins actuels des familles, des enfants et des jeunes, en considérant également les impacts notoires de la crise sanitaire, sur les familles mais aussi sur les professionnels qui les accueillent.

La crise sanitaire a effectivement eu des répercussions importantes sur tous, adultes, enfants et jeunes. A l'échelle nationale, tous les constats soulignent l'augmentation des situations de fragilité, particulièrement chez les adolescents. Ainsi cette crise a-t-elle mis en exergue des enjeux essentiels en termes de prévention, d'accompagnement des enfants et des jeunes, et de soutien à leurs parents. Plus que jamais, elle révèle la nécessité pour tous les acteurs éducatifs de s'interroger sur leurs pratiques, sur leur manière de mieux travailler ensemble. En renforçant la cohérence des actions, en soutenant durablement une dynamique de transversalité entre les différents acteurs, le PEL vise l'épanouissement personnel de chaque enfant, de son plus jeune âge jusqu'à son insertion professionnelle.

Dans cette perspective, le PEL 2022-2025 a pour objectif de renforcer la continuité entre les différents temps et espaces socio-éducatifs des enfants et des jeunes. Il pose l'éducation comme responsabilité collective et partagée entre tous les contributeurs de la communauté éducative, dont les parents sont les premiers membres. Il s'appuie sur la richesse des ressources de la Ville, en termes de patrimoine aussi bien naturel que culturel et scientifique.

Au sein du PEL, le Projet Educatif de Territoire (PEDT) est un document qui précise pour une durée de 3 ans les modalités d'organisation des activités périscolaires pour les enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune. Dans le cadre d'une convention co-signée par le Préfet des Hauts-de-Seine, la Caisse d'Allocations Familiales des Hauts-de-Seine, la Directrice Académique des services de l'Education Nationale et le Maire, le PEDT permet notamment à la Ville de percevoir des subventions.

Les objectifs visés par le PEL et le PEDT s'articulent en complémentarité avec d'autres dispositifs institutionnels et subventionnés par l'Etat, tels que le Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS), la stratégie territoriale 2022-2024 du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et la convention territoriale globale (CTG) de la Caisse d'Allocations Familiales.

De plus, depuis le 1er janvier 2021, une réforme territoriale vient acter la fusion du ministère de la Jeunesse et de celui de l'Éducation nationale, réunissant ainsi l'ensemble des compétences en matière d'éducation, de vie associative, de jeunesse et de citoyenneté. Cette réforme territoriale a pour objectif de développer une vision complète de l'enfant et du jeune au cours de leurs différents temps de vie ainsi que de promouvoir une société de l'engagement dont le service national universel (SNU) sera, aux côtés du service civique notamment, un vecteur majeur.

Cette transformation est prometteuse d'un travail de collaboration renforcé avec les services de l'Education Nationale, partenaire indispensable à la bonne articulation du temps scolaire et périscolaire et à la mise en œuvre globale du Projet Educatif Local.

I. MEUDON, POPULATION ET TERRITOIRE

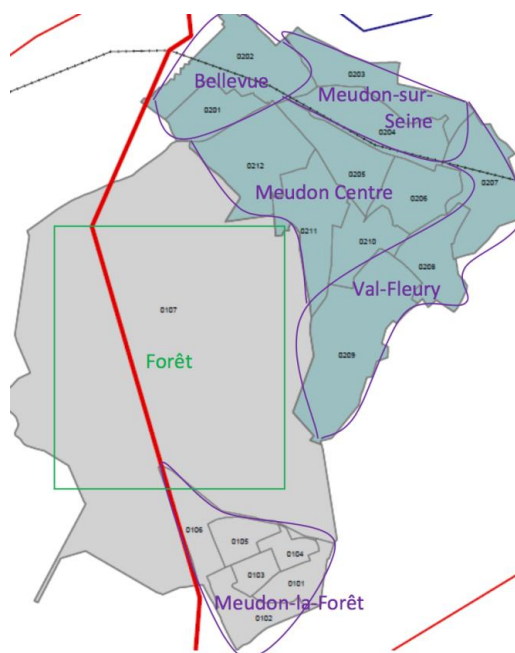
À 9 km au sud-ouest de Paris, la commune de Meudon offre plusieurs facettes et de multiples attraits. Elle possède 23 monuments historiques protégés. Douze sites sont classés ou inscrits au titre de la protection des sites et monuments naturels. Ils sont le reflet de toutes les époques de construction de la Ville qui compte 45 748 habitants (au dernier recensement).

Le territoire communal est composé de 5 quartiers :

- Meudon centre
- Bellevue
- Val Fleury
- Meudon-sur-Seine
- Meudon-la-Forêt, avec son nouvel éco-quartier.

Fin 2020, les premiers logements de l'éco-quartier de la Pointe de Trivaux ont été livrés. L'éco-quartier accueillera environ 3 000 habitants supplémentaires lorsque tous les logements auront été livrés, dont de nombreux enfants et jeunes, accueillis d'ores et déjà dans la nouvelle crèche de la Pointe de Trivaux et la nouvelle école maternelle La Ruche.

Au-delà de leurs particularités en termes d'urbanisme, d'environnement, et de topographie, les quartiers de Meudon se distinguent par la sociologie de leurs habitants. Cette pluralité amène une réflexion sur la répartition des ressources en fonction des besoins identifiés, qui peuvent être spécifiques d'un quartier à un autre, d'un équipement à un autre, d'une temporalité à une autre...



La commune fait partie de l'établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest (créé dans le cadre de la métropole du Grand Paris).

L'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest regroupe 8 communes (soit plus de 320 000 habitants): Meudon, Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Marne-la-Coquette, Chaville, Sèvres, Vanves et Ville d'Avray.

1) DONNEES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES GENERALES

Meudon compte 45 748 habitants (*INSEE recensement 2018*).

La Ville se compose à 63% de familles, soit 12 403 familles, comportant en moyenne 3 personnes. 7 168 familles ont des enfants de moins de 25 ans et 18,2% de ces familles sont monoparentales (*source CAF diagnostic Convention Territoriale Globale*)

Le taux d'activité de la population est important : 79,9% pour les hommes et 76,5% pour les femmes.

Le taux de chômage se situe dans la moyenne départementale : 9% pour les hommes et 10,7% pour les femmes.

Le taux de pauvreté de la commune est assez faible, même si des disparités sont à noter en fonction des quartiers.

Pour permettre au plus grand nombre d'accéder aux propositions, les tarifs des prestations sont liés aux revenus de chaque famille et au nombre d'enfants dans le foyer, sur la base d'un taux d'effort spécifique à chaque famille. De plus, depuis janvier 2018, un "tarif social" permet aux familles les plus modestes (moins de 1000 € de revenus mensuels) de bénéficier d'une tarification encore inférieure au "tarif plancher", après une étude individualisée de la situation du foyer. Enfin, le CCAS de la Ville peut soutenir financièrement, à travers différentes propositions d'aides financières, les familles les plus en difficulté

Familles inscrites à la restauration scolaire en fonction du taux d'effort appliqué par la ville

Tarif plancher	Tarif plafond
En 2018 : 5,4 % des familles En 2022 : 9% des familles	En 2018 et en 2022 : 32% des familles

Une étude prospective réalisée récemment sur l'évolution de la population à l'horizon 2026 a dégagé les perspectives suivantes :

- Projection de population à 49 753 habitants en 2026 : cette progression est largement soutenue par le quartier de Meudon-la-Forêt (éco-quartier) et dans une moindre mesure par le quartier de Bellevue.
- Evolution positive de la population jeune de moins de 18 ans, portée essentiellement par le quartier de Meudon-la-Forêt ; les quartiers de Meudon-sur-Seine et de Meudon centre devraient connaître quant à eux des baisses sensibles.

2) UN PATRIMOINE CULTUREL, SCIENTIFIQUE ET NATUREL D'EXCEPTION

Meudon offre à ses habitants un vaste patrimoine culturel, scientifique et naturel.

On peut citer par exemple l'Observatoire et sa Terrasse, l'Onera, le CNRS, le Potager du Dauphin... et bien sûr la forêt domaniale de Meudon.

A ces ressources, s'ajoutent les nombreux équipements publics ou privés, qui profitent au plus grand nombre :

- **En matière de sport :**
 - 5 complexes sportifs (Georges Millandy à Meudon-la-Forêt, René Leduc et Trivaux à Meudon et Marcel Bec, géré par GPSO et situé en cœur de forêt)
 - 4 Gymnases (Vignaud et Curie à Meudon-la-Forêt ; Bel Air et Bussière à Meudon)
 - L'UCPA sport station, complexe sportif ouvert en 2021 : patinoire, fitness, parcours intérieur d'accrobranches, paddle, squash... incluant un terrain de football sur le toit
 - Une piscine olympique
 - Des salles d'activités (salles d'armes, de danse, d'arts martiaux..), à l'Avant Seine par exemple.
 - Divers espaces extérieurs (parcours sportifs, skate parc, city stades, city basket...)
- **En matière de culture et de loisirs :**
 - Le Centre d'Art et de Culture et l'Espace Doisneau qui font la part belle au cinéma et aux spectacles vivants,
 - L'université inter-âge Auguste Rodin
 - L'espace culturel Les Sablons
 - Deux médiathèques
 - Le Musée d'art et d'Histoire
 - Le Musée Rodin
 - Le conservatoire Marcel Dupré
 - La maison de la Nature,
 - Le centre social Millandy
 - La ludothèque La Ruche
 - L'Avant Seine
 - Une offre numérique développée à Meudon-la-Forêt (espace numérique) et à Meudon (au Lab et au Potager du Dauphin)
 - L'École du numérique dont l'ouverture est prévue à Meudon-la-Forêt en octobre 2022.

Le tissu associatif est également largement développé à Meudon, à travers une grande diversité de propositions qui viennent compléter l'offre municipale, avec des associations situées dans des locaux municipaux, comme à l'Avant Seine ou au centre social.

Enfin, une véritable dynamique économique et entrepreneuriale s'est installée à Meudon depuis quelques années, favorisant la venue de grandes entreprises (Bouygues, Dassault, Thalès, HP, Campus Ducasse etc...) et l'implantation de réseaux au service de l'innovation.

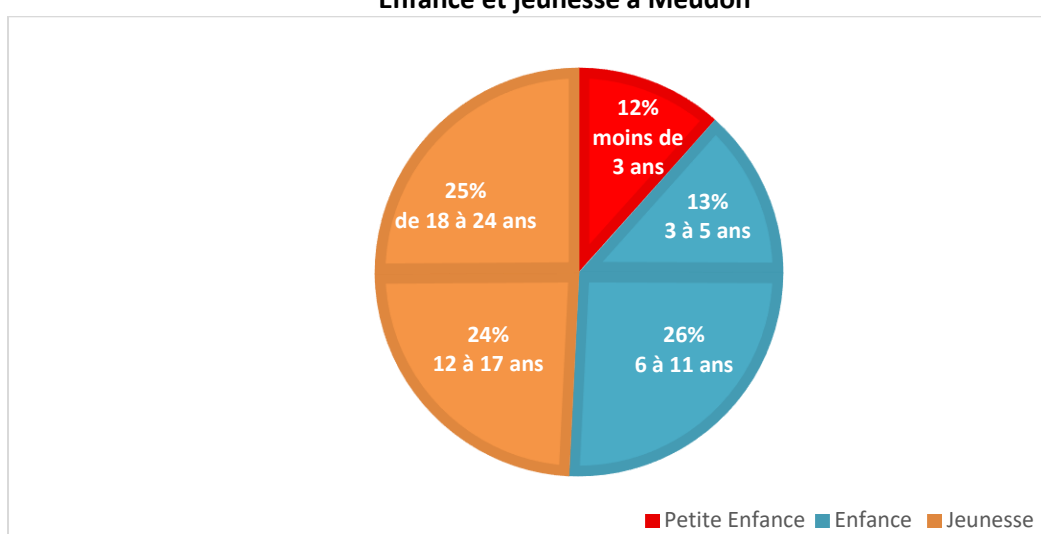
En témoigne également la réhabilitation en cours du Hangar Y et l'installation prochaine de la fondation culturelle Art Explora sur le site. La fondation offrira aux visiteurs de multiples activités mêlant arts, sciences et histoire, à destination de tous les publics.

II. LES MEUDONNAIS DE 0 A 25 ANS

Sur les 45 748 habitants de Meudon recensés en 2018, les moins de 25 ans représentent 13 987 habitants soit 30,6% de la population meudonnaise, avec :

- 1 610 enfants de moins de 3 ans (soit 12% des 0-25 ans)
- 5 448 enfants de 3 à 11 ans (soit 39% des 0-25 ans) - dont 1 873 enfants de 3 à 5 ans et 3 575 enfants de 6 à 11 ans
- 6 839 jeunes de 12 à 24 ans (soit 49% des 0-25 ans) - dont 3 350 de 12 à 17 ans et 3 489 de 18 à 24 ans

Enfance et jeunesse à Meudon

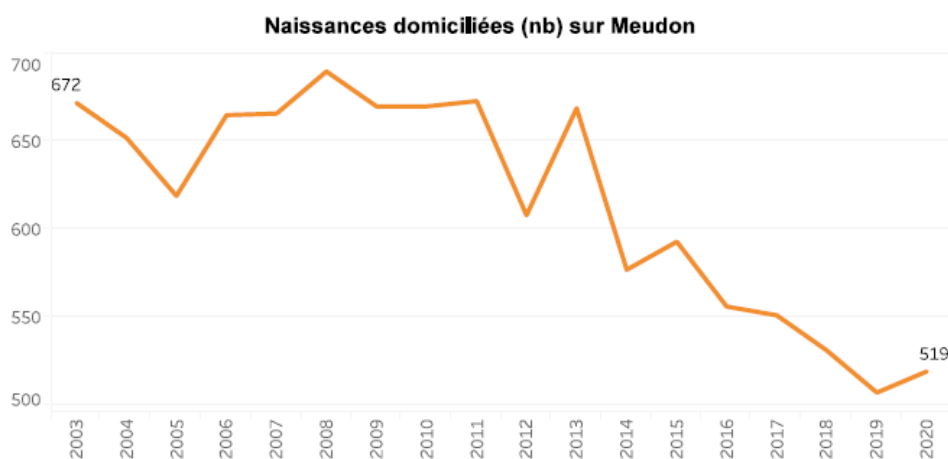


La part des enfants et jeunes meudonnais au sein de la population meudonnaise est comparable à celui du Département des Hauts-de-Seine.

1) LES TOUT PETITS DE 0 A 3 ANS

Si la Ville compte 1610 enfants de moins de 3 ans lors du dernier recensement de 2018, leur nombre est estimé à environ 1500 en 2022.

La courbe des naissances domiciliées sur Meudon montre une tendance à la baisse sensible depuis 2013. Les raisons en sont multiples : vieillissement de la population, qualité de vie, coût de l'immobilier en périphérie ouest de Paris etc... Plus récemment, le contexte sanitaire est venu renforcer cette tendance baissière, influant également sur les migrations familiales.



La demande de places en crèche est plutôt à la baisse ces dernières années, venant améliorer le taux de satisfaction des demandes portées à la mairie.

La ville compte 22 structures d'accueil (municipales, privées et associatives) dans lesquelles elle attribue, réserve ou subventionne des places pour les Meudonnais. Meudon bénéficie donc d'une diversité de modes d'accueil petite enfance.

11 structures municipales d'accueil petite enfance sont réparties sur la Ville : 4 multi-accueils crèches, 4 multi-accueils haltes-garderies, une crèche familiale avec 2 pôles (une antenne sur Meudon-la-Forêt et une sur Meudon), un relais petite enfance, un LAEP (Lieu d'Accueil Enfant Parent).

La ville réserve par ailleurs des places dans 6 structures privées, la dernière ayant ouvert ses portes à la rentrée 2021 dans le cadre du nouveau quartier de la pointe de Trivaux à Meudon-la-Forêt.

2 micro-crèches privées sont déjà implantées sur le territoire. Un projet de micro-crèche est envisagé à la Villa Beausoleil.

La Ville soutient également 4 structures associatives parentales par le biais de subventions de fonctionnement.

En 2021, Meudon compte une centaine d'assistantes maternelles indépendantes agréées par la Protection Maternelle et Infantile.

Enfin, la ville accompagne les familles rencontrant des difficultés sociales, économiques et/ou d'ordre médical (de l'enfant ou de la famille). Un protocole d'accueil prioritaire se met en place lors de la pré-commission d'attribution d'accueil à titre préventif, à partir des situations proposées par les directrices de structures, la PMI, la CAF, les assistantes sociales, l'ASE, le CAMSP, des associations d'insertion... Les situations signalées en cours d'année sont également étudiées.

Pour conclure, la ville met en œuvre un projet petite enfance cohérent, inscrit dans une démarche qualité, porté par une coordination de service favorisant la réflexion partagée : les structures municipales partagent un même projet de service, pour que chaque enfant soit accueilli dans une structure respectueuse de ses besoins et chaque parent reconnu et soutenu dans sa fonction parentale.

Le pôle petite enfance de la Ville compte de nombreux atouts :

- Un projet Petite enfance cohérent, inscrit dans une démarche qualité, porté par une coordination de service favorisant la réflexion partagée et valorisant l'accueil individualisé, notamment à travers le relais petite enfance.
- Des compétences diversifiées et complémentaires au service des enfants et de leur famille : Educateurs/trices de Jeunes Enfants, puériculteurs/trices, infirmiers(ères), psychologues, médecins, auxiliaires de puériculture, CAP petite enfance
- Une bonne répartition géographique sur la ville des lieux d'accueil petite enfance
- Un taux de satisfaction des demandes d'environ 70% en 2021
- Une diversité dans l'offre : accueil collectif ou individuel ou familial / occasionnel ou régulier / municipal ou associatif ou privé
- Un travail d'information aux familles et de recensement des demandes d'accueil
- Un engagement fort en faveur du soutien aux familles rencontrant des besoins d'accueil à caractère spécifique.

Le travail en collaboration avec les services du Département (PMI et ASE) est en revanche problématique depuis quelques années, avec la diminution progressive de leur présence et de leur champ d'action sur le territoire, alors même que les situations de fragilité sont en augmentation.

2) LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS

a) Le temps scolaire, en écoles maternelles et élémentaires

Meudon est située dans l'académie de Versailles. La Ville gère 12 écoles maternelles et 9 écoles élémentaires publiques. L'école maternelle la Ruche a ouvert ses portes en janvier 2021 afin d'accueillir les enfants de l'éco-quartier de la Pointe de Trivaux.

Les écoles maternelles sont, à l'exception d'une école, de taille plutôt petite (de 3 à 6 classes), assurant un meilleur confort des élèves. Les élémentaires, quant à elles, sont de taille plus importante, de 6 à 15 classes.

A noter la présence de deux classes UE (Unité d'Enseignement) à Meudon, en partenariat avec l'association Les papillons blancs/le SISS APPEDIA : une classe maternelle sur l'école Marbeau et une classe élémentaire sur l'école Buisson. Ces classes, implantées au sein des écoles publiques et qui disposent de moyens spécifiques, sont spécialisées dans l'accueil d'enfants porteurs de troubles notamment autistiques et constituent des ressources importantes pour la Ville.

Nombre d'enfants scolarisés dans les établissements publics et privés, maternels et élémentaires à Meudon

Années	Enfants scolarisés en maternelle	Enfants scolarisés en élémentaire
Septembre 2018	1840	3396
Septembre 2019	1819	3398
Septembre 2020	1769	3301
Septembre 2021	1782	3232

Pour la rentrée de septembre 2022, les projections scolaires annoncent une diminution du nombre d'élèves à Meudon. Cette diminution s'inscrit à l'échelle du département des Hauts-de-Seine, où la baisse du nombre s'élève à 4911 élèves entre septembre 2020 et septembre 2021. (*données DSDEN 92*)

Au-delà des dépenses obligatoires de fonctionnement et d'investissement en faveur des écoles, la Ville met des moyens à disposition des écoles publiques :

- 2 infirmières municipales. Elles suivent tout particulièrement les Projets d'Accueil Individualisés et les troubles Dys. En collaboration avec les médecins scolaires, elles mettent en place des dépistages infirmiers (audition, vision, dents, alimentation, sommeil, suivi des vaccinations...) pour les grandes sections en maternelle, les CE2 et les CM2. Par ailleurs, elles participent à l'éducation à la santé, dans les écoles et les accueils de loisirs, en abordant avec les enfants et les adultes des thématiques comme l'hygiène corporelle et alimentaire, la puberté, les gestes de 1^{er} secours, les dangers domestiques... Enfin, en collaboration avec les psychologues municipaux, elles accompagnent les équipes dans l'accueil d'enfants en situation de handicap physique et/ou psychiques et ont des missions essentielles de prévention.
- Une psychologue municipale travaille avec le service des accueils de loisirs. En collaboration avec les acteurs éducatifs et notamment les infirmières, elle accompagne les familles, avec une attention particulière pour les enfants en situation de fragilité ou de handicap, dont le nombre va augmentant. Elle soutient également les équipes dans la mise en place d'accueils adaptés aux besoins spécifiques de chaque enfant.
- 3 éducateurs sportifs, intervenant sur des cycles de pratiques sportives intérieures ou extérieures.
- Des cars pour transporter les élèves lors des sorties scolaires.
- L'accès aux équipements sportifs et culturels.

Enfin, la Ville subventionne les projets de classes pédagogiques proposées par les enseignants.

b) Les temps péri et extrascolaires

Le service des accueils de loisirs organise les temps péri et extra scolaires de l'enfant, que sont l'accueil du matin, la restauration scolaire, l'accueil du soir (incluant l'étude en élémentaire), les mercredis et les vacances.

Les accueils de loisirs sont bien répartis sur le territoire (14 accueils de loisirs, soit 8 maternels et 6 élémentaires) et permettent à la ville de répondre à l'intégralité de la demande. Les tarifs sont adaptés aux ressources des familles, par l'application de taux d'effort, prenant en compte la composition familiale (1, 2, 3 ou 4 enfants).

Le mercredi et pendant les vacances, les taux d'encadrement appliqués sont appréciables : 1 animateur pour 8 enfants en maternel et 1 animateur pour 12 enfants en élémentaire. Les encadrants sont majoritairement qualifiés (BAFA, BAFD, BPJEPS, Animateurs Territoriaux).

Les horaires des accueils péri et extrascolaires sont larges, afin de répondre au mieux à la demande des familles : 16h30 à 18h30 le soir et de 8h00 à 18h30 le mercredi et les vacances.

Effectifs enfants pour chaque temps péri et extra-scolaire en 2022	
Moyenne nombre d'enfants/jour	
MIDI	
Maternels	1 174
Elémentaires	1 822
Total	2 996
ACCUEIL DU SOIR	
Maternels	609
Elémentaires	909
Total	1 518
MERCREDI	
Maternels	573
Elémentaires	545
Total	1118
Vacances d'hiver 2022	
Maternels	277
Elémentaires	193
Total	470
Vacances de Printemps 2022	
Maternels	296
Elémentaires	204
Total	500

Sur les temps péri et extrascolaires, les animateurs proposent aux enfants un temps éducatif complémentaire à celui de l'école et à celui passé en famille, à travers des projets visant à « apprendre en s'amusant », à développer leur autonomie et leur socialisation, de même que leur capacité à être acteurs. Le directeur de l'accueil de loisirs met en œuvre le projet éducatif de territoire (PEDT) : il le décline en projets et actions, au sein d'un document appelé « projet pédagogique », spécifique pour chaque structure et élaboré en concertation avec son équipe d'animateurs. Ce projet pédagogique illustre l'engagement de la Ville vis-à-vis des familles, sur la qualité éducative des activités proposées et le savoir-faire des équipes d'animation.

L'un des coordinateurs du service des accueils de loisirs est identifié comme « référent handicap et loisirs » et soutient particulièrement le réseau partenarial et l'accompagnement des équipes qui accueillent des enfants en situation de handicap.

L'accueil collectif de mineur est particulièrement réglementé et soumis au contrôle de la SDJES (Service Départemental à la Jeunesse à l'Engagement et au Sport). Cette autorité publique apporte également une expertise technique et pédagogique aux directeurs des accueils de loisirs.

3) LES JEUNES DE 12 A 25 ANS

a) Le temps scolaire, en collèges et lycées

Le département gère 3 collèges (Bel-Air, Armande Béjart, Rabelais) et la région Île-de-France 2 lycées (Rabelais et le Lycée professionnel Villebon).

Nombre d'élèves scolarisés dans les établissements publics et privés, collèges et lycées à Meudon

Années	Jeunes scolarisés au collège	Jeunes scolarisés au lycée
Septembre 2018	2849	2173
Septembre 2019	2875	2251
Septembre 2020	2962	2191
Septembre 2021	2940	2307

Plusieurs établissements privés accueillent également les élèves de la maternelle au lycée : Notre-Dame de Joie, La Source, Notre-Dame Saint Edmond, Saint Joseph de Bellevue, l'Institut Notre-Dame (collège et lycée) et le campus éducatif et écologique Saint-Philippe (collège et lycée professionnel).

Cf. ANNEXE 1 (liste des écoles, collèges et lycées, publics et privés meudonnais)

b) L'accueil dans les structures municipales du pôle jeunesse famille

Différentes structures municipales, rattachées au pôle Jeunesse Famille de la Ville, accueillent les jeunes :

- L'Espace Val Fleury-Info Jeunes, sur le quartier de Val Fleury
- Le centre social Millandy à Meudon-la-Forêt, qui accueille des publics de tous âges et intègre l'Espace Jules Verne dédié à la jeunesse
- L'Avant Seine, structure polyvalente qui a ouvert ses portes à Meudon-sur-Seine en 2018. Elle intègre une programmation variée, culturelle et sportive, accessible au plus grand nombre (enfants, jeunes, familles).
- La Ludothèque La Ruche à Meudon-la-Forêt, qui a ouvert ses portes en 2020 et qui accueille également des publics de tous âges
- Le studio musique Franck Pitiot situé au Potager du Dauphin.

En s'adressant à l'ensemble des jeunes du territoire, sans sectorisation, les structures jeunesse favorisent la mixité sociale et la connaissance par les jeunes d'un environnement plus large que leur seul quartier. Les équipements en accès libre sont nombreux. L'inscription est gratuite et peut se faire tout au long de l'année. Le pôle jeunesse/famille dispose aujourd'hui de moyens de communication en adéquation avec les pratiques des jeunes mais aussi des parents (réseaux sociaux). Les projets pédagogiques sont initiés par les équipes d'animation et enrichis par les partenaires, notamment autour de sujets d'actualité. Le partenariat artistique et sportif est également développé.

L'accompagnement à la scolarité est porté par le pôle jeunesse famille (au titre du Contrat Local d'Accompagnement Scolaire (CLAS). Il est proposé à Meudon-la-Forêt et à Meudon, en partenariat avec l'Association Familiale de Meudon-la-Forêt et l'Association des Familles de Meudon. Un véritable travail partenarial écoles/familles/associations/structures éducatives est réalisé afin d'apporter une aide aux élèves les plus en difficulté. L'accompagnement scolaire doit être développé pour favoriser la réussite scolaire du plus grand nombre.

Les acteurs éducatifs du pôle jeunesse famille sont à l'initiative de projets transversaux liés aux problématiques sociétales et aux préoccupations des jeunes et des familles (lutte contre les conduites à risque, harcèlement scolaire, utilisation des écrans, orientation et insertion professionnelles, radicalisation...). Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est un acteur majeur en termes de prévention sur l'ensemble de ces thématiques. La coordinatrice du CLSPD coordonne la mise en œuvre de la Stratégie Territoriale 2022-2024, en s'appuyant à la fois sur les acteurs municipaux (structures jeunesse, centre social, ALSH, etc.) mais également sur les partenaires, notamment l'Education nationale et les éducateurs spécialisés de l'association Action jeunes ou encore le service de médiation sociale d'Action jeunes, avec lequel la Ville a contracté un marché.

4) LA PENURIE DE PROFESSIONNELS : QUELLES PERSPECTIVES ?

Le contexte sanitaire a particulièrement pesé sur les professionnels de la petite enfance (crèches et ASEM) et de l'animation. Sollicités durant la quasi-totalité des phases de la pandémie, ces équipes ont dû tout à la fois maintenir la continuité de l'accueil des enfants, absorber l'inquiétude des familles, mettre en œuvre des protocoles contraignants, tout en gérant leurs difficultés ou anxiétés personnelles et en réussissant tout de même à maintenir une qualité d'accueil et à faire vivre les projets pédagogiques.

Aujourd'hui, la fatigue des professionnels est accrue par les difficultés rencontrées par la Ville pour pourvoir les postes vacants car les difficultés de recrutement sont croissantes. A ce titre, l'année scolaire 2021/2022 a mis en exergue une diminution sensible du nombre de candidats, mettant les équipes en tension. Là encore, il semble que la crise sanitaire ait impacté les motivations à travailler dans les secteurs de la petite enfance et de l'animation.

Cette situation très tendue a eu des répercussions inédites sur la continuité des accueils, jusqu'à la fermeture complète de la restauration scolaire dans une école pendant une semaine en décembre 2021, ou en petite enfance des diminutions d'amplitude horaire, voire des fermetures de sections, qui sont toujours d'actualité. A la rentrée de septembre 2022, de nombreux postes d'animateurs et de professionnels petite enfance seront encore vacants, limitant potentiellement le nombre d'enfants accueillis.

Cette pénurie n'est pas spécifique à Meudon : elle pose la question globale de l'attractivité de la fonction publique territoriale et reflète plus particulièrement le moindre attrait des métiers de soins à la personne et la mobilité marquée des professionnels à l'issue de la crise sanitaire. Une réflexion spécifique a été lancée par la Direction des Ressources Humaines en collaboration avec les services concernés, afin d'identifier les actions permettant de renforcer l'attractivité de la Ville auprès des potentiels candidats.

III. DE NOUVELLES ORGANISATIONS AU SERVICE D'UN PROJET EDUCATIF LOCAL AMBITIEUX

1) UNE « DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE DE L'EDUCATION ET DE LA JEUNESSE » REORGANISEE

(cf. CT du 14 mars 2022 sur la réorganisation de la direction de l'animation locale)

La Direction de la Petite enfance de l'Education et de la Jeunesse (PEEJ), anciennement « direction de l'animation locale », a pour vocation la mise en œuvre d'une politique éducative municipale ambitieuse en direction des enfants et des jeunes Meudonnais.

4000 familles meudonnaises (hors jeunesse) sont enregistrées chaque année comme demandeuses de prestations (place en crèche, inscription scolaire et périscolaire etc...).

BLASON DE LA DIRECTION PETITE ENFANCE, EDUCATION, JEUNESSE ET FAMILLE

RAISON D'ÊTRE		
Mettre en œuvre une politique éducative municipale ambitieuse, en direction des enfants, des jeunes et de leurs familles (PEL)		
<p>GRANDS OBJECTIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> Proposer une offre d'accueil adaptée aux besoins des parents (petite enfance, enfance, jeunesse) Veiller au bien-être et à l'épanouissement des enfants, des jeunes et de leur famille (offre d'accueil, offre ludo-éducative, restauration...) Accompagner les parcours de vie et les apprentissages (scolarité, soutien à la parentalité, accompagnement social, prévention...) Créer du lien social 	<p>PRINCIPALES ACTIVITÉS MÉTIERS</p> <ul style="list-style-type: none"> Accueil des jeunes enfants Accueils péri et extrascolaires Activités ludo-pédagogiques Accompagnement social Prévention de la délinquance Restauration collective Gestion des effectifs Entretien des écoles Gestion de la relation usagers <p>EXPERTISES/COMPÉTENCES CLÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Politiques éducatives Psycho-pédagogie et développement de l'enfant, animation pédagogique Nutrition de l'enfant Accueil de mineurs Accompagnement social Entretien et sécurité des locaux Gestion administrative et financière, informatique et communication Pilotage et management 	<p>BÉNÉFICIAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> Jeunes enfants, enfants Adolescents Familles, adultes <p>PRINCIPAUX PARTENAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> Services de la ville EN CAF, PMI, services sociaux Crèches privées Associations GPSO, CD Prestataires (marchés publics) ...
<ul style="list-style-type: none"> 4000 familles / 4800 enfants (hors jeunesse) 421 agents dont 21 agents administratifs au sein du bâtiment DAL (incluant 1 directrice et 6 responsables) 6 élus (dont 5 rattachés à la jeunesse) 		

Dans le cadre des ambitions du nouveau PEL, une réflexion a été menée pendant un an, soutenue par un cabinet de consultation et associant l'ensemble des responsables de la direction et la direction générale. Outre des réorganisations internes des services, elle a conduit notamment à la création, à partir de la rentrée scolaire 2022, d'un poste de « coordinateur des stratégies éducatives et du Projet Educatif Local ». Celui-ci sera chargé « de faire vivre le PEL au quotidien », d'impulser la dynamique de projet, de la suivre et de l'évaluer. Il mobilisera l'ensemble des acteurs éducatifs locaux autour des projets transversaux et proposera les plans de formation réunissant les professionnels de l'enfance et de la jeunesse (animateurs, Asem, crèches). Il sera également chargé du montage des dossiers de subventions qui demandent une expertise métier, notamment dans le cadre de la nouvelle Convention Territoriale Globale de la CAF.

2) UNE NOUVELLE ORGANISATION DES ACCUEILS DE LOISIRS AU SERVICE DES ENJEUX EDUCATIFS

(cf. CT du 13 juin 2022)

Le service des accueils de loisirs est un acteur majeur dans la mise en œuvre du projet éducatif à destination des 3-11 ans, intitulé PEDT (Projet Educatif de Territoire). En renouvelant la convention relative au PEDT et au Plan Mercredi pour la période de 2022 à 2025, la Ville s'engage pour ses accueils de loisirs périscolaires du mercredi à destination des 3/11 ans, à respecter une charte qualité construite autour des 4 axes suivants :

1. La continuité éducative (scolaire/périscolaire/extrascolaire)
2. L'accessibilité de tous les publics et l'inclusion des enfants en situation de handicap
3. La mise en valeur des richesses du territoire
4. La diversité et la qualité des activités proposées.

Afin de répondre aux ambitions éducatives de la Ville, des évolutions majeures vont être proposées au conseil municipal du 30 juin 2022 au sein du secteur des accueils de loisirs, dans l'objectif de stabiliser, de sécuriser et de professionnaliser les animateurs à partir de la rentrée de septembre 2022 :

- La proposition de contrats plus pérennes (CDD ou CDI) à la grande majorité des 110 animateurs jusque-là vacataires
- L'instauration d'un temps de travail allant de 7h à 35h/semaine annualisé
- La construction d'un marché de formation spécifique à l'animation, avec un volet de formations qualifiantes (BAFA, BAFD, BPJEPS) et un autre volet de formations thématiques en lien avec les orientations du nouveau Projet Educatif Local 2022-2025 (handicap, laïcité, protection de l'enfance, numérique etc...).

En parallèle, la procédure de recrutement des animateurs sera amenée à évoluer, à partir d'une redéfinition précise des attentes vis-à-vis des candidats.

Par ailleurs, les animateurs disposeront d'un statut et d'un temps de réflexion pédagogique inclus dans leur temps de travail, leur permettant de s'inscrire dans des projets durables et qui devront répondre aux priorités éducatives définies par la Municipalité dans le cadre du nouveau PEL. A partir de ce PEL construit pour 3 ans, les référents périscolaires élaboreront pour la rentrée scolaire 2022 un projet pédagogique par structure, également sur 3 ans (au lieu d'une année jusqu'à présent), leur permettant de s'inscrire avec leur équipe dans une véritable démarche de projets. Ces projets péri et extrascolaires s'élaboreront en complémentarité avec les directeurs d'école volontaires, dont les projets d'écoles sont valables pour la même période.

3) UNE POLITIQUE JEUNESSE REDEFINIE EN FONCTION DES NOUVELLES PRIORITES EDUCATIVES

(cf. CT du 9 juin 2021)

L'organisation du pôle jeunesse famille a fait l'objet, fin 2020/début 2021, d'une large réflexion. Afin de prendre en compte les besoins du territoire et de mieux répondre aux ambitions municipales portées notamment par le PEL, 4 grands objectifs ont été définis :

1. Donner la priorité à l'éducation, à l'orientation et à la formation
2. Favoriser le développement personnel des jeunes, leur engagement citoyen et leur mobilité
3. Lutter contre les inégalités dans le parcours vers l'autonomie
4. Favoriser le bien-être des jeunes, et soutenir leur épanouissement par les pratiques culturelles, sportives ou de loisirs et par l'accompagnement de leurs projets.

Ces nouvelles orientations ont fortement impacté l'organisation du pôle jeunesse famille. En effet, afin de considérer la réussite scolaire, l'orientation et l'insertion professionnelle comme des priorités, les réflexions ont fait émerger la nécessité de transformer des postes existants pour créer de nouvelles fonctions :

- un poste de coordinateur de la réussite scolaire depuis septembre 2021 : à partir d'un diagnostic de l'offre existante et des besoins du territoire, sa mission est de développer les propositions à destination des élèves du primaire et du secondaire et de leurs parents, de coordonner la recherche de moyens et d'évaluer les actions, en partenariat avec les établissements scolaires.
- un poste de coordinateur de l'orientation et de l'insertion professionnelle depuis septembre 2021 : il est chargé d'accompagner les jeunes (de façon individuelle et collective) dans leur recherche de formation, de stage, d'emploi et de les accompagner vers les structures dédiées que sont la mission locale (Seine Ouest Entreprise et Emploi) et Pôle Emploi. Le poste est basé à Meudon-la-Forêt, dans le bâtiment Millandy.

L'objectif de favoriser l'engagement citoyen des jeunes, se décline quant à lui, tout particulièrement à l'espace jeunesse Val Fleury, devenu en septembre 2021 le lieu ressource de la citoyenneté pour les jeunes et impulse des actions à l'échelle du territoire: construction d'un parcours citoyen, information jeunesse, etc. Au sein de ce parcours, l'Espace Val Fleury coordonne les instances participatives que sont le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ, composé de collégiens de 6^{ème} et de 5^{ème}) et le Conseil Consultatif des Jeunes (CCJ, à destination des jeunes de 14 à 17 ans). Créée en 2021, cette dernière instance permet d'accompagner les conseillers dans un véritable parcours de la citoyenneté et de les impliquer dans la vie de la commune, notamment en participant aux conseils de quartier.

Enfin, le déménagement de l'espace Jules Verne dans les locaux du bâtiment Millandy a permis de se projeter sur une fusion des équipes des 2 structures, au sein d'un centre socio-culturel à vocation intergénérationnelle (du jeune enfant aux adolescents et aux familles), développant ses activités autour du soutien à la parentalité, d'activités éducatives et de loisirs à destination des enfants, des jeunes et des familles, et des permanences du Point d'Accès au Droit.

**Le PEL revêt deux dimensions distinctes et complémentaires :
une dimension éducative et une dimension thématique.**

IV. LES 4 GRANDS AXES EDUCATIFS DU PROJET EDUCATIF LOCAL 2022-2025

La dimension éducative du PEL est fondée sur la connaissance par les professionnels des étapes de développement de l'enfant et de l'adolescent et de ses besoins spécifiques. Cette connaissance s'appuie sur les qualifications et les formations des équipes. Elle est nourrie par les apports théoriques des experts, sociologues, psychologues et divers spécialistes de l'enfance et de la jeunesse, dans une approche soutenue par la pédagogie active. Comme tout projet, le PEL doit pouvoir évoluer en fonction des avancées de la réflexion des équipes, de l'évolution des connaissances sur l'enfant et des transformations à l'échelle de la société.

A Meudon, la réflexion partagée a permis de dégager 4 grands axes éducatifs. Dans la continuité du dernier PEL, toutes les équipes qui œuvrent en direction des enfants et des jeunes Meudonnais de 0 à 25 ans sont motivées et réunies autour des objectifs suivants :

1. [PERMETTRE A L'ENFANT/AU JEUNE D'ETRE ACTEUR](#)
2. [INDIVIDUALISER L'ACCUEIL DE L'ENFANT/DU JEUNE ET DE SA FAMILLE](#)
3. [FAVORISER LA CONTINUITÉ ENTRE TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT](#)
4. [PERMETTRE AU PARENT D'ETRE ACTEUR](#)

Ces 4 axes éducatifs doivent donc être repris dans les projets éducatifs de service de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, et par extension, dans les projets pédagogiques des professionnels rattachés à ces services.

1) LES BESOINS DE L'ENFANT

Les besoins fondamentaux sont à considérer aussi bien pour le tout jeune enfant que pour l'adolescent, en les adaptant aux spécificités liées aux différents âges et aux contraintes de l'accueil en collectivité.

L'enfant a besoin de sécurité, physique et psychique. L'environnement dans lequel il évolue doit être sécurisé pour garantir son intégrité physique. Sur le plan de sa sécurité psychique, l'enfant a besoin d'avoir des repères stables et rassurants : des repères de personnes, des repères dans l'espace et dans le temps, des règles structurantes, stables et cohérentes. La notion de « règles » est effectivement indispensable dans l'objectif du « vivre ensemble ». Au sein du groupe, des règles de vie précises et constantes soutiennent l'enfant dans sa rencontre avec l'autre. Ces règles doivent être portées communément et formulées avec bienveillance par tous les adultes, adaptées à chaque situation et porteuses de sens pour l'enfant.

L'enfant a besoin d'être acteur dans ses choix, de développer ses compétences à son rythme, d'expérimenter. Les grands pédagogues fondateurs de l'éducation nouvelle (Pikler, Montessori, Freinet, Steiner, Decroly...) nous invitent à voir l'enfant comme un individu à part entière, capable de se diriger vers les activités dont il a besoin pour développer ses compétences. C'est l'enfant qui vient volontairement vers l'adulte quand il veut de l'aide.

Cette approche propose un accompagnement de l'enfant différent de celui de la pédagogie traditionnelle : l'adulte ne dispense pas un savoir à l'enfant mais lui permet de devenir acteur de ses apprentissages ; il ne stimule pas directement l'enfant mais, à partir de ses observations, lui propose un environnement qui favorise son jeu libre et son désir d'expérimenter, sans visée systématique de résultats et de production. Ce besoin pour l'enfant de jouer librement est d'autant plus important à prendre en considération dans la société actuelle qui le soumet à des sollicitations très nombreuses.

L'enfant a besoin d'être considéré comme un individu singulier. L'accueil de l'enfant au sein de la collectivité doit donc être réfléchi pour que l'enfant se sente reconnu comme une personne unique, avec une personnalité et des désirs qui lui sont propres. Cela est d'autant plus essentiel lorsqu'on a conscience que l'enfant passe la majorité de son temps en collectivité, que celle-ci est par essence souvent bruyante et fatigante, et que le groupe peut facilement inhiber les volontés et particularités individuelles.

2) 4 AXES EDUCATIFS COMMUNS A LA PETITE ENFANCE, L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

AXE EDUCATIF 1

PERMETTRE A L'ENFANT/AU JEUNE D'ETRE ACTEUR

Objectifs spécifiques :

- Favoriser le choix de l'enfant
- Permettre à l'enfant/au jeune de développer sa confiance en lui-même
- Responsabiliser l'enfant/le jeune
- Associer l'enfant/le jeune à la prise de décision
- Favoriser la compréhension des règles par l'enfant/le jeune (connaissance de ses droits et devoirs)
- Développer la prise de parole de chaque enfant/jeune au sein du groupe
- Développer le sens critique de l'enfant/du jeune, lui permettre de se forger une opinion et de l'argumenter en public
- Favoriser l'expérimentation de l'enfant/du jeune, vecteur de son apprentissage
- Eveiller la curiosité de l'enfant/du jeune
- Favoriser l'ouverture culturelle de l'enfant et du jeune
- Accompagner l'enfant/le jeune dans ses projets
- Accompagner l'enfant/le jeune dans son apprentissage de la citoyenneté

AXE EDUCATIF 2

INDIVIDUALISER L'ACCUEIL DE L'ENFANT/DU JEUNE ET DE SA FAMILLE

Objectifs spécifiques :

- Respecter les besoins singuliers de chaque enfant/jeune
- Respecter le rythme de chaque enfant/jeune
- Permettre à l'enfant/au jeune de « ne rien faire »
- Développer des supports permettant à l'enfant/au jeune d'exprimer sa créativité
- Favoriser les échanges réguliers avec les parents sur « la journée de son enfant »
- Sensibiliser le parent à l'importance du jeu libre dans le développement de l'enfant

AXE EDUCATIF 3

FAVORISER LA CONTINUITÉ ENTRE TOUS LES TEMPS DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

(Scolaire/péri et extra-scolaire, petite enfance/enfance/jeunesse)

Objectifs spécifiques :

- Sécuriser l'enfant/le jeune par des repères identifiables et stables (cohérence éducative, rôle de tous les acteurs éducatifs, repères dans l'espace et dans le temps)
- Etablir une cohérence des règles entre les différents temps de l'enfant et du jeune
- Développer la continuité entre les différentes tranches d'âges
- Renforcer la collaboration entre les équipes municipales de la Petite enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse
- Développer la continuité entre temps scolaire et péri/extra-scolaire
- Renforcer la collaboration entre écoles et Alsh, entre collèges/lycées et structures jeunesse

AXE EDUCATIF 4

PERMETTRE AU PARENT D'ETRE ACTEUR

Objectifs spécifiques :

- Développer la confiance du parent dans ses propres compétences éducatives
- Favoriser la participation des parents à la vie des structures
- Renforcer la communication « positive » entre équipes des structures municipales et parents
- Valoriser les actions et les projets des structures auprès des parents
- Développer des supports attractifs pour donner envie aux parents d'entrer dans les établissements
- Favoriser les échanges avec les familles sur des sujets de société
- Développer une communication/des supports spécifiques pour mobiliser également les familles les moins spontanément participatives aux événements proposés
- Développer des actions en collaboration avec les parents, à partir de leurs compétences
- Développer les partenariats permettant aux parents de participer (associatifs notamment)

V. 10 THEMATIQUES TRANSVERSALES POUR UN PARCOURS EDUCATIF COHERENT DE L'ENFANT ET DU JEUNE

Tout en s'inscrivant dans le prolongement des projets précédents, le nouveau Projet Educatif Local est porteur d'ambitions éducatives particulièrement fortes, déclinées autour de 10 thématiques.

- [1. Parcours de l'Engagement citoyen](#)
- [2. Egalité filles-garçons](#)
- [3. Parcours du Numérique](#)
- [4. Parcours culturel et artistique](#)
- [5. Parcours Eco citoyen](#)
- [6. Parcours Sport](#)
- [7. Parcours Santé et handicap](#)
- [8. Climat éducatif dans les écoles et les accueils de loisirs](#)
- [9. Réussite scolaire, orientation et insertion professionnelle](#)
- [10. Soutien des parents et de la parentalité](#)

Chaque thématique déclinée ci-après a été réfléchiée par une pluralité d'acteurs éducatifs (représentants de parents, responsables des établissements scolaires, élus, professionnels de la petite enfance, de l'animation, de la jeunesse, du social, de la santé, de la culture, du sport, associations...) : 61 participants aux tables rondes des Assises de novembre 2021 ; 43 participants aux quatre cycles de réunions entre juin 2021 et juin 2022; 31 pilotes élus et services, co-auteurs des parties thématiques.

La mise en œuvre des actions exige un travail en transversalité, pour faire évoluer la réflexion et construire de nouveaux projets à destination de l'enfance et de la jeunesse. Pour entretenir la dynamique, les groupes de travail thématiques se réuniront au cours des 3 prochaines années, sous l'impulsion des « pilotes » (services municipaux et élus) et du coordinateur du PEL.

Au sein de ces thématiques, la réflexion sur l'accueil des enfants en situation de handicap, qui fait déjà l'objet d'un travail de fond à Meudon, sera particulièrement approfondie. Les équipes d'animateurs et d'Asem sont d'ailleurs particulièrement demandeuses de formations pour mieux appréhender ces accueils spécifiques. Des formations sur la protection de l'enfance seront également multipliées, compte-tenu de l'augmentation du nombre de situations de fragilité. En particulier, l'accompagnement des adolescents devra faire l'objet d'une vigilance renforcée, ce public s'étant révélé particulièrement fragilisé à l'issue de la crise sanitaire. Les actions autour de la santé mentale des enfants et des jeunes, de même que les actions de soutien en faveur des parents d'adolescents devront être renforcées.

Enfin, d'une manière générale, le PEL a pour objet de renforcer la continuité entre les différents temps de l'enfant. Des projets « passerelles » sont déjà mis en œuvre et devront être développés, en collaboration avec les représentants de l'Education Nationale :

- sur la cohérence du temps scolaire et périscolaire au sein de la journée de l'enfant,
- sur le lien entre crèche/école maternelle et école élémentaire/périscolaire/collège et structures jeunesse.

Pour permettre cette continuité entre les différents temps de l'enfant, les thématiques ci-dessous ont été réfléchies à partir de la notion de « Parcours » de l'enfant et du jeune. L'objectif de ce PEL est en effet de construire un parcours cohérent de l'enfant au sein de la cité, de son plus jeune âge à son insertion professionnelle.

1. Parcours de l'Engagement citoyen

1.1. ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR DEVELOPPEMENT PERSONNEL

« L'être dit libre est celui qui peut réaliser ses projets »

Jean-Paul Sartre (écrivain et philosophe, 1905-1980)

1.2. PROMOUVOIR L'IMPLICATION CITOYENNE, LA LAICITE ET LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE

« On ne naît pas citoyen, on le devient »

Spinoza (philosophe, 1632-1677)

L'engagement citoyen peut s'entendre, au sens large du terme, comme la mise en actions d'un ensemble de valeurs liées à la solidarité, l'altruisme et le don de soi. Par « engagement citoyen », on entend un investissement au service de l'intérêt général, basé sur la notion de citoyenneté. Or, l'étymologie de citoyenneté vient de "civis", la cité. L'engagement citoyen se définit ainsi comme une implication dans la vie locale pour favoriser le mieux-vivre ensemble. Plus précisément, s'engager revient à « mettre en gage » sa parole, sa personne, son statut, à accepter consciemment de mettre de côté l'individuel au profit du collectif. Il s'agit donc d'un engagement envers autrui, un investissement solidaire pour la société.

Les raisons d'un engagement citoyen sont multiples : être utile, rendre service aux autres, défendre une cause, améliorer le quotidien... L'engagement citoyen permet de développer des compétences humaines, de s'enrichir et de s'affirmer, mais aussi d'acquérir des compétences qui seront utiles en milieu professionnel (adaptabilité, savoir-faire technique, sens des responsabilités, travail en équipe, capacité d'initiative et de décision, sens de l'organisation, montage et gestion de projet, langue étrangère etc...).

Dans le cadre du PEL 2022-2025, l'objectif est de proposer aux enfants, adolescents et jeunes adultes meudonnais de 6 à 25 ans, un véritable « Parcours citoyen ». Celui-ci devra promouvoir l'implication citoyenne, la laïcité et les valeurs de la République. Il s'agit de permettre à chacun, selon des modalités différentes en fonction de son âge, de devenir un acteur de la vie citoyenne : en faisant des propositions ; en participant à un projet ; en créant une association ; en devenant volontaire ou bénévole etc...

BILAN 2018- 2022

Différentes actions ont été menées entre 2018 et 2021 sur le thème de l'engagement citoyen :

- Mandat du Conseil Municipal des Jeunes de Meudon de novembre 2018 à janvier 2022,
- Présentation aux CE2, par Mme Lanlo, du rôle des élus et des valeurs de la République
- Action de solidarité avec la Banque alimentaire (écoles élémentaires, collèges et lycées publics et privés de la ville)
- « Dessine-moi le droit » : exposition du Défenseur des Droits, proposé aux élèves de CM1 et CM2 de l'école Jules Ferry
- Club journal avec une publication une fois tous les deux mois (8 jeunes filles investies sur le projet)
- CLAS Avant Seine élémentaire : travail sur la convention des droits de l'enfant

- Formation PSC1 à l'Avant Seine (10 jeunes) et l'espace Val Fleury / Info Jeunes Meudon (12 jeunes)
- Médiathèque : avril 2018 et avril 2019, intervention à l'espace Jeunes Val Fleury / Info Jeunes Meudon pour une présentation thématique autour d'Anna Marly et du chant des partisans (20 jeunes dont 6 CMJistes en 2018, 8 CMJistes en 2019)
- LabFleury en partenariat avec Meudon Valley (4 jeunes suivis)
- Bourse « Coup de pouce à ton projet » (11 majeurs et 3 mineurs)
- Présentation Académie d'art de Meudon
- Journée mondiale de lutte contre le sida.

PERSPECTIVES 2022-2025

Avec la réorganisation du pôle jeunesse famille en 2021, les missions de l'espace Val Fleury/Info Jeunes Meudon ont été redéfinies : cette structure devient principalement dédiée à la citoyenneté, avec pour ambition de proposer aux Meudonnais de 11 à 25 ans un « parcours de l'engagement citoyen ».

Deux axes de travail ont été identifiés comme prioritaires, en étroite collaboration avec l'ensemble des structures de la ville :

- Promouvoir l'implication citoyenne, la Laïcité et les valeurs de la République auprès du public
- Accompagner les jeunes dans leur développement personnel.

A l'intérieur de ces axes de travail, les différentes thématiques liées au parcours de l'engagement sont multiples. Dans le cadre du PEL 2022-2025, certaines d'entre elles seront particulièrement ciblées, en partenariat avec les établissements scolaires, les autres structures du pôle jeunesse famille, les accueils de loisirs qui mobiliseront la tranche d'âges 6-11 ans, mais aussi les services de la ville :

- La transmission des valeurs républicaines et du principe de laïcité, avec un travail particulier sur le devoir de mémoire
- La lutte contre les discriminations et l'égalité filles/garçons
- La prévention du harcèlement
- L'éducation aux médias et à l'information.

❖ **Axe 1 : Promouvoir l'implication citoyenne, la Laïcité et les valeurs de la République**

- ✓ Suivi des instances de participation des jeunes que sont le Conseil Municipal des Jeunes et le Conseil Consultatif des Jeunes,
- ✓ Dans le cadre du Contrat Local de l'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), proposition d'ateliers à thématique citoyenne en direction des élémentaires et collégiens,
- ✓ Temps de présentation de dispositifs tels que le Service Civique, Junior Association ou BAFA lors de café Info,
- ✓ Mise en place d'expositions sur des thématiques citoyennes (droit de l'enfant, laïcité, ...)
- ✓ Coordination du Service Civique sur la ville
- ✓ Participation au Débats d'adolescents et aux Etats Généraux de la COFRADE sur la thématique de la laïcité
- ✓ Conférence et mise en valeur des collections de la médiathèque sur la thématique de la laïcité
- ✓ Atelier d'impression 3D autour de laïcité proposé par Le Lab
- ✓ Organisation d'un rallye citoyen sur le territoire de Meudon
- ✓ Valorisation des valeurs de la République et du rôle des élus par Mme Lanlo auprès des classes de CE2.

❖ Axe 2 : Accompagner les jeunes dans leur développement personnel

- ✓ Organisation de « Meudon a un Incroyable Talent » par le CMJ
- ✓ Club journal – Vision Jeune et création de podcasts
- ✓ Apéro débats : espace d’expression pour les jeunes sur leurs centres d’intérêts
- ✓ Projet de permanences : Santé, Droit, aide sociale en partenariat avec le CCAS
- ✓ Accompagnement des jeunes CCJistes et autres dans la participation au Budget participatif
- ✓ Participation aux rassemblements de l’ANACEJ

2. Egalité filles-garçons

« *La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droit* ».

Olympe de Gouge (femme de lettres et femme politique française, 1748-1793)

Le troisième alinéa du Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 garantit l'égalité des droits reconnus aux femmes et aux hommes « *dans tous les domaines* ». Pour autant, dans les faits, des inégalités persistent. Le Projet Educatif Local 2022-2025 vise à promouvoir et à proposer des actions concrètes en direction des enfants et des jeunes, dans le but de tendre vers une égalité réelle.

Il convient de rappeler que la Ville est active au sein du réseau égalité femmes-hommes de l'Association des Maires des Hauts-de-Seine depuis 7 ans, membre de la commission égalité femmes-hommes de l'Association des Maires de France depuis 2020 et adhérente du Centre Hubertine Auclert depuis 4 ans. Ces collaborations nourrissent la réflexion tant à l'interne qu'en matière de politiques publiques.

Les rapports établis annuellement par la DRH et le CCAS sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, font un état exhaustif des actions menées par la commune à destination des différents publics, notamment des enfants et des jeunes meudonnais. En cela, ils sont des outils précieux à l'élaboration des axes éducatifs du futur PEL en matière d'égalité fille-garçon. Cet axe de travail est également intégré à la Stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2022-2024.

BILAN 2018 - 2022

Entre 2018 et 2022, de nombreuses actions favorisant l'égalité filles-garçons ont été mises en place à Meudon, à destination de différents publics : Petite enfance / enfance / jeunesse /sport ; Familles et Professionnels.

❖ **La formation des professionnels des lieux d'accueil petite enfance, enfance et jeunesse :**

Après avoir adhéré au Centre Hubertine Auclert, la Ville a souhaité former les agents travaillant dans les champs de l'enfance et de la jeunesse. En effet, la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes passe par la compréhension des mécanismes sociaux qui se mettent en place dans la société, et par la déconstruction des stéréotypes sexistes.

Ainsi, en 2018, cinq sessions de formations ont été organisées, avec pour objectifs de :

- Prendre la mesure des inégalités femme-homme dans la société pour légitimer son action
- Analyser ses pratiques professionnelles au prisme du genre
- Mettre en place des actions en faveur de l'égalité filles-garçons dans sa structure.

Près de 70 professionnels de l'éducation ont participé à ces formations, répartis comme suit : 16 directrices de crèches, éducatrices de jeunes enfants ; 17 directeurs et référents périscolaires des accueils de loisirs ; 18 ASEM ; 9 animateurs socioéducatifs ; 5 ludothécaires ; 5 chefs de services.

❖ Les évènements grands publics :

A l'occasion du 8 mars, journée internationale des droits de la femme, une programmation est proposée chaque année à l'ensemble des Meudonnais dans les structures municipales culturelles, de loisirs et sportives (public enfance / jeunesse / famille). A partir de 2019, ces actions se sont généralisées en « Mois de l'égalité Femmes-Hommes » avec une programmation déclinée tout au long du mois de mars.

- En 2018 : actions de sensibilisation tout public sur le thème "Ces femmes qui...", accompagnées de deux expositions mises en place dans les structures municipales "Je ne suis pas que..." et "ça nous est égales ?".

- En 2019 : dans le cadre du Mois de l'égalité Femmes-Hommes, la Ville a mis l'accent sur les actions grand public et la promotion des filières scientifiques auprès des jeunes filles.

- En 2020 : renouvellement du Mois de l'égalité Femmes-Hommes, interrompu suite à la crise sanitaire.

- En 2021 : actions de sensibilisation et communication tout au long du mois de mars en version numérique (micro-trottoir auprès des jeunes de l'espace jeunesse ; vidéo de sensibilisation réalisée avec les familles du Centre social ; etc.).

Par ailleurs, à l'occasion du 25 novembre (journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes), une action de sensibilisation a été menée auprès de jeunes de 16 à 25 ans à l'espace Val Fleury. Une juriste du CIDFF 92 sud était présente pour répondre aux questions des jeunes filles et co-animer avec les animatrices jeunesse la soirée « jeu-débat » sur le thème du harcèlement de rue.

❖ La culture de l'égalité : un axe inscrit dans la réflexion des services

Sensibilisés à l'égalité filles-garçons depuis plusieurs années, les professionnels des structures municipales accueillant du public (crèches, accueils de loisirs, espaces jeunesse, Centre social, Avant Seine, ludothèque, médiathèque, studios musique, équipements sportifs et culturels...) mettent en œuvre au quotidien des actions visant à favoriser la plus grande mixité et à développer une culture de l'égalité.

Dès la petite enfance (0-3 ans), le fait que le tout petit soit garçon ou fille est reconnu comme faisant partie de ses caractéristiques, mais cela n'induit pas de différence dans la manière dont il est considéré. L'ensemble des propositions de jeux est en accès libre et c'est l'enfant qui va faire le choix de son activité. Les propositions de jouets et jeux sont variées et accessibles à tous, sans correspondance avec des stéréotypes féminins ou masculins.

Dans les accueils de loisirs (3-11 ans) et les structures jeunesse, la programmation s'efforce d'être la plus inclusive et variée possible afin que tous les publics puissent s'y retrouver. Cela implique une déconstruction des stéréotypes pour ne pas tomber dans des propositions clivantes. Les animateurs sont attentifs à faire en sorte que chacun trouve sa place, à lutter contre les stéréotypes et à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons à travers la vie quotidienne et les activités proposées.

Entre autres nombreuses actions, quelques exemples, de la petite enfance à la jeunesse, illustrent le souci constant des services municipaux à promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons :

- Dans le cadre de son offre de stages et de séjours d'été à destination des enfants et des jeunes, la Ville se donne comme critère la participation en nombre égal des filles et des garçons.
- En accueil de loisirs, l'organisation d'un tournoi de foot est fondée sur la mixité des équipes.
- A l'Avant Seine, les ateliers proposés aux 12-17 ans ont réuni autant de filles que de garçons, autour de supports variés comme le théâtre ou la cuisine. A ce titre, on constate que la cuisine, largement démocratisée par les médias, s'ouvre de plus en plus aux publics masculins.
- L'espace Jeunesse Val Fleury a proposé en novembre 2021 un atelier de sensibilisation sur le harcèlement de rue et l'outrage sexiste, autour d'échanges, de questionnements, de définition légale de l'outrage sexiste, et de propositions de moyens de riposte.
- La programmation des espaces culturels est attentive aux questions d'égalité, à travers la diffusion de spectacles écrits, mis en scène ou chorégraphiés par des femmes, ou s'intéressant à des parcours de femmes.

PERSPECTIVES 2022-2025

La thématique de l'égalité filles-garçons sera encore présente, pour les années à venir, dans les actions et projets des services municipaux.

- ❖ Le rapport produit en 2021 par la Ville sur l'égalité identifie cinq grands axes de travail :
 - La culture de l'égalité, un axe inscrit dans l'action des services
 - Accompagner l'égalité professionnelle et l'autonomie économique
 - Faciliter l'accès aux droits
 - Lutter contre les violences sexistes et sexuelles
 - Promouvoir les filières scientifiques auprès des jeunes filles en partenariat avec les établissements scolaires.
- ❖ Au sein des accueils de loisirs, chaque projet pédagogique intègrera des objectifs autour de l'égalité filles-garçons.
- ❖ Les actions prévues à l'occasion du Mois de l'égalité Femmes-Hommes seront maintenues et développées par l'ensemble des structures municipales intervenant dans le champ du loisir, de la culture et du sport.
 - Pour la Direction de l'action culturelle, le mois de l'égalité 2022 sera sous le signe « des arts et sciences au féminin ». Le musée d'Art et d'Histoire, l'université Auguste Rodin, la médiathèque de même que l'Avant Seine, proposeront un programme très riche sur cette thématique (spectacles, expositions, conférences, animations en lien avec le service des sports...).
 - Dans le cadre du CLSPD, le Bus Santé femme 92 sera installé. Ce dispositif du département vise à faciliter l'accès aux soins et aux droits et peut être également un outil de repérage de certaines situations (notamment de violences conjugales).
 - La coordinatrice de l'insertion professionnelle proposera des interventions en milieu scolaire afin de promouvoir les filières scientifiques, de même que des rencontres et échanges autour de la promotion des métiers de la cybersécurité auprès des jeunes filles.
- ❖ Une formation axée autour des questions liées à l'égalité filles/garçons pourrait être proposée aux agents intervenants auprès des publics ciblés dans le cadre du Projet éducatif local.

- ❖ L'adhésion au centre Hubertine Auclert sera maintenue, pour faciliter l'accompagnement des équipes éducatives et la construction d'actions grand public.
- ❖ L'espace Val Fleury, lieu ressource de l'information jeunesse et de l'engagement des jeunes, participera, entre autres actions, au concours vidéo jeunesse « buzzons contre le sexisme ».

3. Parcours du Numérique

« Lutter contre la fracture numérique et développer la créativité à l'ère digitale, c'est favoriser un usage éclairé des nouvelles technologies .»

Depuis plusieurs années, la Ville développe un véritable « Parcours du numérique » en direction de l'enfance et de la jeunesse, que le nouveau Projet Educatif Local 2022-2025 a pour ambition de venir encore renforcer.

Ainsi Meudon s'est-elle engagée dans un plan numérique pour les écoles, dans le but de répondre au projet de socle numérique de base, pour lequel elle est lauréate de l'appel à projet 2021. Pour l'accompagner dans ce programme, la Ville a adhéré au syndicat Seine et Yvelines Numérique, à la fois pour la fourniture des équipements et sa maintenance, mais aussi pour l'accompagnement de projets des équipes municipales dans la politique de développement du numérique.

Le parcours numérique, proposé par la Ville avec l'appui de l'équipe des espaces numériques, a pour vocation de soutenir les enseignants, les animateurs, les parents, les enfants et les jeunes, dans le développement de leurs compétences numériques. Il s'agit à la fois d'une mission d'accompagnement et de découverte des outils numériques et de leur apport culturel, et d'une mission de prévention, visant au bon usage de ces technologies par l'enfant et le jeune.

La mise en œuvre de ce parcours se décline non seulement en termes d'équipement de matériel des écoles et des espaces numériques, mais aussi de programmations d'ateliers et de services à destination des enfants et des jeunes meudonnais, de même que des adultes qui les accompagnent dans leur parcours éducatif. L'ouverture en 2022 de l'école du numérique est une belle illustration des ambitions meudonnaises en matière de développement et d'innovation numériques.

BILAN 2018 - 2022

La ville dispose d'un espace numérique rattaché à la direction des médiathèques qui se situe à Meudon-la-Forêt et d'une salle informatique au Potager du Dauphin. Depuis juin 2021 un nouvel équipement, situé avenue de la République, propose de former à la fabrication numérique (impression 3D, découpe laser) : le Lab est ouvert à tous les publics et propose régulièrement des ateliers pour les enfants des centres de loisirs. Deux clubs de robotique, l'un à Meudon centre et l'autre à Meudon-la-Forêt, permettent également d'initier les jeunes à la robotique et de participer chaque année à la First Lego League, dont Meudon accueille la finale régionale. En 2022, elle a pu accueillir au Gymnase Marcel Bec la finale nationale.

Plusieurs actions ont été menées pour développer les compétences numériques :

- La formation à la robotique de 7 directeurs d'accueils de loisirs élémentaires
- La formation au codage de 8 directeurs d'accueils de loisirs maternels
- La formation informatique d'un groupe d'assistantes maternelles

Plusieurs ateliers ont été proposés à destination des Accueils de loisirs :

- Fabrication numérique
- Programmation et jeux vidéo à destination de 40 enfants de l'ALSH Maritain,
- Programmation électronique et fabrication laser avec 8 jeunes de l'Espace jeunesse Val Fleury
- Un atelier Thymio avec 24 jeunes des ALSH Maritain, Le Val et Ferry
- Ateliers codage pour 20 enfants de l'accueil de loisirs maternel Marbeau.

PERSPECTIVES 2022-2025

La création d'une « école du numérique »

S'appuyant sur une réflexion autour de l'organisation des espaces, de l'enseignement décloisonné et différencié, notamment permis par l'usage des nouvelles technologies, la Ville souhaite proposer aux Meudonnais une nouvelle structure d'innovation pédagogique et numérique : l'école du numérique, qui ouvrira en octobre 2022 au sein du bâtiment Ravel à Meudon-la-Forêt. Cet espace sera rattaché à l'espace numérique et aux médiathèques et fonctionnera en complémentarité avec les autres équipements culturels (Espace numérique, Lab et médiathèques).

En partenariat avec l'Education nationale, avec les acteurs du monde de l'éducation numérique (Seine et Yvelines Numérique, Canopé, etc.) et les professionnels de l'enfance, la Ville se dote ainsi d'un nouveau lieu de pratiques numériques, ouvert aux écoles primaires de Meudon (élèves, enseignants, animateurs périscolaires et parents), ainsi qu'aux enfants et aux jeunes hors temps scolaire.

Outre la création d'une classe innovante et numérique, ce lieu sera aussi un lieu de formation au numérique pour les adultes (animateurs, parents, enseignants) et un lieu d'échange sur la parentalité numérique. Un partenariat avec l'entreprise HP est en place et l'équipe veillera à développer d'autres propositions d'ateliers ou de formations avec les structures publiques et privées de la ville. L'objectif est de faire de ce lieu un véritable campus numérique, porte d'entrée vers la connaissance via le numérique. Les technologies les plus récentes comme la réalité virtuelle, l'impression 3D ou les microscopes numériques seront mises à disposition pour initier les enfants et les jeunes au numérique dans sa forme la plus créative.

D'autre part, cet espace pourra être utilisé dans le cadre périscolaire ainsi que pour l'accompagnement à la réussite scolaire et sera aussi ouvert sur certains créneaux au grand public.

Afin d'en faire un lieu de découverte culturelle numérique et innovant, il est proposé d'adosser à ce projet le label de « Micro-folie » (Cité des Sciences et de l'industrie de la Villette), afin d'intégrer une véritable offre numérique autour des musées. Ce concept propose en effet de faire découvrir les collections des grands musées nationaux au travers d'un dispositif de vidéo projection de haute définition (visites touristiques virtuelles des Pyramides en Egypte ou encore immersion dans des mondes imaginaires...).

Compte-tenu de la place prépondérante de la Science à Meudon, ces dispositifs de musée numérique et de réalité virtuelle proposeront en priorité des projets et des contenus en lien avec les structures institutionnelles de culture scientifique et technique, comme Universciences, regroupant le Palais de la Découverte et la Cité des sciences et de l'industrie et tissera des liens avec les autres établissements de culture scientifique du territoire : le Musée d'art et d'histoire, l'Observatoire, le CNRS, l'ONERA, le Hangar Y. L'accès à cette collection d'art et de science sous forme numérique, qui comprend également l'Institut du Monde Arabe, le Musée du Quai Branly-Jacques Chirac, la Philharmonie de Paris ou encore la Réunion des Musées nationaux, permettra d'offrir des contenus pédagogiques et culturels de grande qualité et facilitera les partenariats avec ces institutions, permettant de les faire intervenir au plus près des jeunes Meudonnais.

Équipement numérique des écoles

Cette structure a pour vocation d'accompagner l'équipement informatique des écoles qui sont toutes équipées de TNI, de valises d'ordinateurs portables, de valises de tablettes. A partir de septembre 2022 la Ville développe les Espace Numérique de Travail (ENT) via le logiciel Oze (également utilisé dans les collèges) dans toutes les écoles. Ce déploiement est accompagné de séances de présentation et de formation, que ce soit pour les ENT mais aussi pour la prise en main des tablettes pour lesquelles un catalogue d'applications (dont les contenus sont validés par l'Education nationale) est mis à disposition des enseignants et des élèves. En lien avec le déploiement des ENT, la ressource en ligne Enseigno sera mise à disposition de chaque enfant. Il s'agit d'un logiciel en ligne de soutien scolaire qui couvre tous les niveaux et toutes les disciplines.

Prêt de matériel informatique et numérique

Dans le cadre du projet de service des médiathèques et espaces numériques, l'espace numérique proposera le prêt de matériel informatique (tablette, ordinateur portable, webcam, clé usb). La mise à disposition de ce matériel se fera sur simple inscription à la médiathèque et à l'espace numérique. Cette nouvelle offre s'inscrit dans l'un des axes forts du projet de service qui vise à lutter contre la fracture numérique.

Espaces de travail, ressources et médiations

Les médiathèques continuent à mettre à disposition des espaces de travail, un accès aux ordinateurs et au WIFI gratuitement pour favoriser les apprentissages. Le réaménagement de la médiathèque de Meudon-la-Forêt vise à améliorer ces espaces et leur accès. Des liseuses sont également mises à disposition. Les ressources numériques comme la presse, les méthodes d'apprentissage des langues ou bien toute une gamme de logiciels d'apprentissage (cours de musique, code de la route) et bientôt la musique et le cinéma en ligne, sont à la disposition des jeunes et de leurs enseignants, animateurs, formateurs et parents, que ce soit dans les médiathèques ou directement à distance à leur domicile. Cet accès est accompagné par des propositions d'ateliers pour faire connaître ces ressources.

4. Parcours culturel et artistique

« Créer pour se recréer »

Titre du film documentaire sur l'artiste montréalaise haïtienne Marie-Denise Douyon
(sélection officielle du Festival Vues d'Afrique, Montréal 2013)

L'objectif de promouvoir la culture chez les enfants et les jeunes est un véritable enjeu de ce nouveau Projet Educatif Local. En effet, chacun s'accorde sur le fait que la culture s'inscrit au fondement de la construction du lien social et de l'ouverture au monde. Elle offre également à chacun les moyens d'exprimer sa créativité, de se forger une identité propre et de renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté.

Le patrimoine culturel meudonnais est extrêmement riche et varié. Sur le temps scolaire, les enfants et les jeunes meudonnais s'inscrivent dans un véritable « parcours culturel », à travers des actions soutenues par de nombreux dispositifs nationaux. Sur le temps périscolaire, des groupes de jeunes des accueils de loisirs ou des structures jeunesse sont accueillis régulièrement, dans les cinémas, les théâtres et au musée d'art et d'histoire. Ces séances constituent souvent une première approche du monde du théâtre ou du milieu patrimonial et présentent à ce titre un intérêt important. Mais elles ne relèvent pas toujours d'une programmation spécifiquement conçue en amont et peuvent aboutir à placer le jeune comme « spectateur » et non pas comme « acteur » de l'action culturelle.

L'un des enjeux du PEL 2022-2025 est donc de contribuer, à travers une collaboration plus fluide et continue entre la Direction des Affaires Culturelles et la Direction chargée de l'enfance et de la jeunesse, à développer le parcours culturel des enfants et des jeunes sur le temps périscolaire, en renforçant notamment la connaissance des animateurs des nombreuses ressources du patrimoine meudonnais.

BILAN 2018-2022

La Direction des Affaires Culturelles (DAC) de la Ville de Meudon a décliné plusieurs programmes à destination du public scolaire et périscolaire sur la période 2018-2022.

Une majorité d'entre eux s'inscrit dans des appels à projets départementaux, régionaux ou nationaux permettant une approche complète, permettant souvent la rencontre avec des artistes ou une pratique artistique.

Ces dispositifs, bénéficiant de communication dédiée et de subventions, permettent aux plus jeunes de découvrir la culture dans une grande diversité d'approches.

Ainsi, à titre d'exemple, le dispositif « Eteignez vos portables » (devenu « Chemins des arts »), permet de travailler sur le long terme avec des compagnies théâtrales : près de 2700 jeunes sont accueillis dans les deux théâtres municipaux dans le cadre de séances spécifiques ou via ce dispositif. Le dispositif « Ecole/collège/lycée et cinéma » a permis d'accueillir plus de 3000 jeunes par an en moyenne. Les dispositifs « La Classe, l'œuvre » ou « Les enfants du patrimoine », complétés par des ateliers d'arts plastiques et des visites guidées tout au long de l'année, permettent d'accueillir près de 1800 élèves par an en moyenne au Musée d'art et d'histoire.

PERSPECTIVES 2022-2025

Nous proposons de travailler, sur la période 2022/2025, sur des axes thématiques forts, qui au-delà des structures et des dispositifs, permettent une visibilité des actions culturelles plus accrue et une découverte de la diversité des lieux culturels meudonnais.

Projet Molière – Année scolaire 2022/ 2023 - Dans le cadre des commémorations autour de Molière, la Direction de l'action culturelle invite les jeunes (collèges/lycées) à découvrir les textes mais aussi leur contexte historique et sociologique.

Programmation de pièces de Molière dans les théâtres de la Ville et interventions auprès des scolaires sous différentes formes (rencontres avec les artistes, séances etc.)

Expositions sur Armande Béjart, comédienne et épouse de Molière, avec des ateliers au Musée, exposition sur le 17^e siècle à Meudon et des ateliers aux archives municipales, lectures et ateliers aux médiathèques et à l'espace numérique.

Etre enfant à Meudon – Projet 2023

Exposition septembre/décembre 2023 au Musée d'art et d'histoire de Meudon sur l'enfance à Meudon (éducation scolaire et parascolaire) du 17^e siècle à de nos jours.

Visites et ateliers au musée, aux archives et aux médiathèques sur cette thématique (être enseignant, être élève)

Participation active en amont du personnel et des enfants des ALSH, du personnel et des scolaires printemps 2023 pour préparer l'exposition.

Terre de Jeux 2024 – Dans le cadre de l'année olympique la Direction de l'action culturelle propose d'explorer le sport sous de nouveaux angles :

- Un spectacle de danse-théâtre sur le sport, *Héraclès sur la tête / Phallophorie*, qui sera programmé lors de la saison 2022/2023 et des actions culturelles en lien.
- Un spectacle de théâtre, *Féminines*, écrit et mis en scène par Pauline Bureau, qui relate l'histoire de la première équipe de football féminin en 1968. Ce spectacle a reçu le prix de la critique de la meilleure création d'une pièce en langue française. Pauline Bureau a également reçu le Molière 2022 de l'autrice francophone vivante.
- La représentation du sport et ce que la pratique sportive révèle d'une société (exposition au musée d'art et d'histoire au printemps 2024 avec une salle dédiée au sport, ateliers de dessins et modelages pour représenter le corps en mouvement, visites...)
- Exposition aux archives municipales.
- Projets des médiathèques jusqu'en 2024 : Projet « Partir en livre ! » thématique : « Meudon ravive la flamme... de l'amitié »

La politique culturelle est déclinée en 4 axes et imbrique les accueils scolaires et périscolaires :

>> ARTS DE LA SCENE

Scolaires

- Entre 3 et 6 spectacles sont programmés sur le temps scolaire, destinés aux écoles maternelles et élémentaires. Les collégiens et lycéens sont invités aux représentations tout public (hors temps scolaire) afin de les immerger dans la réalité de la pratique culturelle.
- Organiser des actions de sensibilisation et de pratiques artistiques autour des spectacles jeune public et autour des artistes en résidence. Les projets d'actions culturelles s'intègrent dans le dispositif « chemins des arts » et peuvent être conçus directement avec les artistes, pour compléter les séances des professeurs dans le cadre des programmes scolaires.
- Le festival « Meudon Rire de tout » organisé pour la première fois en novembre 2022 avec le « show des jeunes Meudonnais » proposé par Serge Bonafous, sur la thématique « Molière dans tous ses états ».

>>ARTS PLASTIQUES

Scolaires :

- Accueillir au moins une fois par an toutes les classes de maternelle et élémentaire de Meudon au Musée d'art et d'histoire avec une séance comprenant une visite guidée ainsi qu'un atelier de découverte artistique avec un plasticien.
- Participer avec une ou plusieurs classes aux opérations nationales : « La classe, l'œuvre », « C'est mon patrimoine », « Patrimoine en poésie » qui permettent d'avoir un travail abouti sur plusieurs séances au Musée d'art et d'histoire de Meudon et dans plusieurs lieux patrimoniaux (visites groupées sur un thème)

Périscolaires :

- Continuer les stages de pratique artistique durant les vacances (Atelier La Source)
- Séances de pratiques artistiques selon les thématiques des expositions les mercredis et pendant les vacances au Musée d'art et d'histoire (peinture, modelage, dessins, gravure...)

>> PATRIMOINE MEUDONNAIS – Chasse au trésor numérique et balades architecturales

Périscolaires

- Découverte du patrimoine architectural meudonnais grâce à des « chasses au trésor » thématiques (le XVIIe siècle sur le Domaine nation avec un jeu numérique, le XIXe siècle dans le centre-ville avec une visite thématique à énigmes, le XXe siècle à Meudon-la-Forêt avec la possibilité de créer soi-même une chasse au trésor numérique)
- Formation des animateurs et référents grâce à un « escape game » sur les châteaux disparus de Meudon

Scolaires :

- Visites guidées et dessins d'architectures dans la Ville, au Musée d'art et d'histoire, aux archives et en extérieur
- Visites-ateliers aux archives municipales sur des ateliers pédagogiques (identité et état civil, la crue de 1910, l'industrialisation du Bas-Meudon au 19^{ème} s. / Meudon et la Première Guerre mondiale / Meudon et la Seconde Guerre mondiale)

>> CINEMA**Scolaires :**

- Séances scolaires dans le cadre des dispositifs « Ecole et cinéma », « Collège au cinéma » et « Lycéens au cinéma »
- Séances scolaires en dehors des dispositifs tout au long de l'année en fonction des demandes et proposition de séances avant-premières
- Festival du court métrage d'humour début octobre organisé par l'association Meudon 7^{ème} art : une quinzaine de séances proposées aux scolaires :
 - o 13/14 séances pour les écoles (maternelle au CM2)
 - o 1 séance destinée aux collégiens et lycéens et rencontres avec les réalisateurs et les équipes de films + participation au jury jeune pour le « prix de la jeunesse ».

Périscolaires

- Séances proposées les mercredis et lors des vacances scolaires.

5. Parcours Eco citoyen

5.1. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

« Nous n’héritons pas de la terre de nos parents, nous l’empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry

5.2. BIEN MANGER AU RESTAURANT SCOLAIRE

« Bien manger est un vrai bonheur »

Roch Carrier (romancier canadien)

5.3. LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

« Le meilleur déchet est celui que l’on ne produit pas ! »

La loi « Climat et Résilience », issue des travaux de la Convention citoyenne pour le climat et adoptée par le Parlement en juillet 2021, a vocation à entraîner une transformation écologique profonde de la société française. Elle identifie l’éducation et la formation des jeunes en matière d’éducation à l’environnement comme un enjeu essentiel de la transition écologique.

Sur cette thématique, le Projet Educatif Local 2022-2025 se veut particulièrement ambitieux, avec l’appui de ses nombreuses ressources locales, notamment associatives. L’objectif est que le jeune Meudonnais puisse s’inscrire, tout au long de ses apprentissages, au sein d’un véritable « Parcours Eco-Citoyen », articulé autour de trois thématiques majeures et complémentaires :

- ❖ Préserver la biodiversité
- ❖ Bien manger au restaurant scolaire,
- ❖ Lutter contre le gaspillage, dont le gaspillage alimentaire.

BILAN 2018-2022

Au regard de l’évaluation des déchets dans plusieurs écoles de la ville et en concordance avec le constat de gaspillage alimentaire au niveau national, différentes actions de sensibilisation et d’éducation à la lutte contre le gaspillage ont été mises en place entre 2018 et 2022, auprès des enfants et des adultes encadrants. Nombre d’entre elles ont été proposées sur le temps de la pause méridienne et ont mis en évidence l’importance du bien-être et de la santé de l’enfant dans les restaurants scolaires.

Par ailleurs, les évaluations de connaissances dans les écoles maternelles et élémentaires de la ville ont mis en exergue la nécessité de sensibiliser les enfants à la biodiversité. Ce thème, transversal, est appréhendé aussi bien lors des repas que lors des sorties, culturelles sportives et de pleine nature.

❖ Préserver la biodiversité

La ville a sensibilisé les différents acteurs à la variété du monde du vivant à travers différentes actions :

- Opération Parcs et Jardins propres (chaque année avant les vacances estivales au mois de juin/juillet) : propositions aux classes de CM1 des différentes écoles meudonnaises, de participer au nettoyage d'un parc à proximité de leur établissement afin d'éduquer les enfants au respect de la nature. Un temps d'échange avec les élèves, avec quizz à l'appui, est fait à la fin de chacune des opérations.
- Semaine du développement durable : Animations pédagogiques auprès des écoles élémentaires

Au Potager du Dauphin : visites des composteurs, du jardin et de la serre, ateliers rempotage animés par l'association le Jardin d'Amélie

Aux serres municipales : visites des serres et de l'exposition sur le pollinisateur, ateliers rempotage animés par la Maison de la Nature et de l'Arbre (GPSO)

- Fête de l'arbre et de l'environnement : fabrication de nichoirs pour les oiseaux en utilisant du matériel de récupération, sensibilisation des élèves d'une part à la préservation de la biodiversité et d'autre part au recyclage. Les nichoirs ont été exposés lors de la Fête de l'arbre et de l'environnement et ont été soumis aux votes des visiteurs. Les nichoirs primés ont été installés dans les 5 parcs de la Ville en présence des classes participantes.

❖ Bien manger au restaurant scolaire :

La restauration scolaire accueille environ 85% des élèves des écoles publiques de la ville. Des repas équilibrés et de qualité sont servis et partagés durant un moment qui se veut convivial, encadré par tous les acteurs de la restauration.

Pour évaluer et maintenir une qualité de service, plusieurs actions ont été menées, en particulier :

- Une enquête de satisfaction sur le déjeuner directement auprès des enfants d'élémentaire, en 2017. A noter que le « bruit dans la cantine » est l'un des premiers facteurs de nuisance relevé par les enfants.
- Des réunions/concertations de sensibilisation à "Bien manger à la cantine" à destination des référents des accueils de loisirs et des agents de restauration (*programme CLEMANTINE, les clés pour bien manger à la cantine*).
- La participation d'enfants et de tous les acteurs du temps du midi à la commission restauration biannuelle.

❖ Lutter contre le gaspillage alimentaire :

En restauration collective, le gaspillage alimentaire a toujours existé. De nombreuses actions ont été menées auprès des enfants et des adultes pour l'évaluer et surtout le limiter.

Le positionnement des adultes autour du repas contribue pour une grande part à faire du déjeuner un moment de détente et de convivialité, favorable à la fois à l'épanouissement de l'enfant mais aussi à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Pour exemple, l'action "petite faim/grande faim" sur les entrées de crudités au restaurant scolaire, mise en place depuis janvier 2020, consiste à proposer aux enfants de choisir un grammage qui convient à leur appétit ou à leur envie de goûter.

Par ailleurs, à la demande de la Ville, le prestataire de restauration propose régulièrement des animations autour du repas, dans l'objectif non seulement de faire apprécier aux enfants de nouveaux goûts, mais aussi de les sensibiliser à l'importance de limiter le gaspillage : chaque mois un plat "pas pareil" à découvrir ; les "amuses bouches" (une bouchée à goûter dans un petit contenant) ; les plats festifs des événements calendaires ; une sensibilisation au gaspillage alimentaire ; le tri des déchets dans les restaurants etc...

De plus, le tri des déchets alimentaires dans le réfectoire, par les enfants, a été mis en place progressivement dans les écoles depuis 2015. Une expérimentation de collecte et recyclage des déchets a été menée sur 2 sites, par un prestataire qui recycle les déchets par méthanisation (expérimentation GPSO sur 3 ans de 2018 à 2022). Par ailleurs, différentes actions de sensibilisation ont été organisées afin de diminuer le gâchis de l'eau (set de table Véolia, récupération pour les potagers d'école, ...).

PERSPECTIVES 2022-2025

Les trois thématiques décrites ci-dessus seront poursuivies et développées dans le futur PEL 2022/2025.

Ces actions s'inscrivent dans une stratégie globale communale de transition écologique, dans laquelle la sensibilisation des habitants, enfants et acteurs économiques du territoire constitue l'un des axes majeurs de l'action de la Ville. Cette stratégie vise à déployer le plus largement possible la transition écologique, à travers des actions de réduction de la consommation d'énergie, de développement des mobilités douces, de réduction de la production de déchets ou bien encore de protection de la biodiversité.

Les différentes actions mises en place par la ville, en faveur des enfants, des acteurs éducatifs et des agents du temps de restauration devront permettre à chacun de s'identifier dans un véritable parcours éco-citoyen. Des groupes d'enfants « éco-citoyens » seront constitués, par niveau (CP-CE1, CE2-CM1 et CM2). Certains d'entre eux pourront devenir « ambassadeurs » auprès des autres et partager leurs nouvelles connaissances, faire part de leurs expériences diverses dans le cadre des trois thématiques annoncées.

Des associations internationales comme Surfrider, nationales comme Landestini ainsi que les associations environnementales locales telles que Bergerie en Villes, le Jardin d'Amélie ou Co-Energie seront sollicitées pour apporter leur savoir-faire et leur pédagogie sur le développement durable et notamment sur les thèmes de l'alimentation durable, de l'agriculture urbaine, des déchets, de l'économie circulaire et du climat.

La Ville encouragera les établissements scolaires et les accueils de loisirs à développer l'axe de la biodiversité, en leur proposant notamment de participer à une action phare et transversale du nouveau PEL, « la coupe du Potager ». Les jeunes Meudonnais et leurs encadrants pourront ainsi réaliser des « potagers pédagogiques ». Cette expérience avec la nature permettra de sensibiliser l'enfant au travail de la terre et à l'origine des produits, l'incitant à manger de manière plus variée, tout en lui faisant découvrir les richesses à ne pas gaspiller. Ce dernier thème sera également encadré par d'autres partenaires comme Too Good To Go avec par exemple leur programme « Mon école anti gaspi ».

❖ **Préserver la biodiversité consistera à :**

- Sensibiliser les enfants à la biodiversité et à la variété du monde vivant à l'école, dans les restaurants scolaires et en famille : découvrir la faune et la flore, atelier senteur (herbes aromatiques) ; participer en famille au concours de photo sur la biodiversité. Les photos du concours seront exposées dans les écoles.
- Faire découvrir aux enfants la variété des fruits et légumes, selon les saisons : (exemples : variété de pommes... mais aussi les légumes oubliés comme le topinambour, le panais...) et leurs expliquer le « pourquoi » manger de préférence des fruits et légumes de saison.
- Expliquer aux enfants que l'animal domestique n'est pas un jouet, dans le cadre du respect et du bien-être de l'animal.
- Mettre en valeurs et expliquer les labels au moment du repas (qualité gustative, qualité nutritive, bien-être animal...), en présentant les logos de qualité sur support dans les restaurants scolaires.
- Créer un guide éco-citoyen avec les enfants et les animateurs, les ASEM, les infirmières et les agents de restauration : celui-ci sera présenté aux familles et permettra de valoriser l'engagement de chacun.

❖ **Le bien manger au restaurant scolaire consistera à :**

- Sensibiliser les enfants aux bonnes pratiques et les accompagner dans leur comportement alimentaire. Un support écrit destiné aux équipes (animateurs/asem/agents de restauration...) leur permettra d'adopter communément les bons positionnements.
- Rendre l'enfant acteur autour de son alimentation par la rédaction d'un guide par les enfants de toutes les écoles conjointement.
- Faire respecter les objectifs de la loi EGAlim au travers du marché de restauration.
- Organiser des groupes de travail, de réflexion autour de l'outil vidéo « Clémantine » (*les clés pour bien manger à la cantine*).

Toutes ces actions seront valorisées par un mode de communication innovant et adapté, utilisant notamment la vidéo.

Les parents seront associés dans chaque démarche afin qu'ils puissent répliquer à la maison ce qui est réalisé à l'école et/ou dans les centres sociaux.

❖ **La lutte contre le gaspillage alimentaire et la préservation des ressources naturelles constituera à :**

- Evaluer et limiter le gâchis alimentaire, pour bien manger et moins jeter, accompagner les parents pour faire retrouver aux enfants le goût des aliments sains, maîtriser le tri et le recyclage. Des actions en ce sens seront développées avec le prestataire de restauration et d'autres acteurs, dans le respect de la loi EGAlim.
- Désigner des ambassadeurs du tri (ou bien faire élire) avec les enseignants volontaires en début de chaque année scolaire, à mettre en place avec eux des systèmes de gestion de recyclage des déchets.
- Comprendre l'importance de l'eau pour ne plus la gaspiller, à travers différents ateliers-jeux (les éco-gestes).
- Sensibiliser au zéro-déchet avec la règle des 5 R (Refuser > Réduire > Réutiliser > Réparer > Recycler).
- Supprimer tous les plastiques à usage unique (bouteille d'eau en plastique...) notamment dans le respect de la loi EGAlim.
- Etudier et tester les procédures variées de « dons alimentaires », afin de ne pas jeter les denrées alimentaires encore consommables produites par les écoles et autres sites, dans le cadre de la loi climat et résilience.

6. Parcours Sport

« Le sport est dépassement de soi. Le sport est école de vie. »

Aimé Jacquet (ancien joueur et entraîneur international français de football)

L'activité physique est indispensable au bien-être de l'enfant, elle est bénéfique pour le corps mais aussi pour l'esprit. Elle fait partie intégrante de l'apprentissage psychomoteur d'un enfant, elle favorise le développement musculaire et l'acquisition de l'équilibre, de même que la coordination des gestes et la précision. Elle aide l'enfant à prendre conscience de son corps et de la perception de celui-ci dans l'espace.

Par ailleurs, l'activité physique peut aussi participer à la réussite scolaire. D'abord, le sport nécessite de mémoriser des règles et des séquences de mouvements ou de prendre des décisions rapides. De plus, la confiance et la relaxation que procure l'activité physique stimuleraient les habiletés intellectuelles de l'enfant.

Enfin, le sport joue un rôle essentiel dans l'éducation à la santé, à la citoyenneté et au vivre ensemble. Il est un formidable outil éducatif, de mixité sociale, porteur de valeurs de fraternité et de respect. Renforcer l'accès à la pratique sportive des enfants et des jeunes, leur permettre une pratique régulière, leur proposer des activités attrayantes, faire en sorte que le sport soit un véritable vecteur de socialisation aux règles collectives et au respect de l'autre, encourager la pratiques d'activités en famille... sont autant d'enjeux portés par le futur Projet Educatif Local.

BILAN 2018- 2022

DISPOSITIF « J'APPRENDS A NAGER » :

Chaque année des cours de natation gratuits sont proposés aux Meudonnais âgés de 8 à 11 ans. Des enfants ne sachant pas du tout nager bénéficient de cours de natation encadrés par un maître-nageur à la piscine Guy Bey. Ces enfants sont identifiés par le biais des acteurs sociaux municipaux ou parce qu'ils n'ont pas réussi les tests d'aisance aquatique lors des séances de natation en milieu scolaire.

Ce dispositif est décliné sous 2 formes :

- Les séances se déroulent sur le temps périscolaire (mercredis) en lien avec les accueils de loisirs. Les enfants fréquentant les ALSH le mercredi sont répartis en 2 groupes de 12 enfants et bénéficient de 10h de cours. Au total environ 48 enfants par année participent à ce dispositif.
- Sur chaque période de vacances scolaires (octobre, février, avril et juillet durant 1 semaine) 24 enfants bénéficient de 5h de cours de natation. Soit au total 96 enfants.

PARTENARIATS ASSOCIATIONS SPORTIVES MEUDONNAISES :

- ASM BASKET : Les CE1 des 9 écoles élémentaires de la ville ont bénéficié de 5 séances d'initiation au basket encadrées par les éducateurs sportifs de la section basket de l'ASM. La 6^{ème} et dernière séance était consacrée à un tournoi interclasses.
- ASM HAND : Les CE1 des 3 écoles élémentaires de Meudon-la-Forêt ont bénéficié de 5 séances d'initiation au hand ball encadrées par les éducateurs sportifs de la section hand de l'ASM. La 6^{ème} et dernière séance était consacrée à un tournoi interclasses.
- GALATEE PLONGEE : « L'école des bulles » est un projet qui permet chaque année aux classes de CM2 de 2 écoles de découvrir la plongée. En participant à des ateliers, les enfants peuvent également découvrir la faune et la flore sous-marines, la place de la mer dans l'écosystème et être sensibilisés à la protection de l'environnement.

EDUC'HAND :

Depuis 3 ans, la ville de Meudon a été intégrée à la tournée « hand diet tour ». Ce dispositif mené par le club de hand ball féminin Paris 92 a pour objectif de promouvoir le sport santé en sensibilisant les jeunes à une meilleure alimentation en lien avec la pratique d'une activité sportive régulière. Chaque année les classes de CM1 de 4 écoles de la ville bénéficient de ce dispositif.

SEMAINE OLYMPIQUE :

Dans le cadre du label « Terre de jeux », la semaine olympique a pour objectif d'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements. L'objectif est de sensibiliser les enfants et les jeunes aux valeurs olympiques et paralympiques, en mobilisant des outils éducatifs et ludiques. Ainsi peuvent-ils découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en participant à des ateliers de pratique sportive et être sensibilisés à l'engagement bénévole et citoyen.

L'ensemble des classes de CM2 des écoles privées et publiques de la ville sont conviées à participer à cet évènement qui rassemble plus de 600 enfants depuis la rentrée scolaire 2020.

STAGES SPORTIFS :

Le service des sports propose 2 stages sportifs d'une semaine sur chaque période de vacances scolaires (Toussaint, février, pâques et juillet). Chaque stage (6-8 ans et 9-11 ans) rassemble 24 enfants, soit 48 enfants à chaque période de vacances. Les activités proposées sont diverses (sports de raquette, VTT, escalade, sports innovants, tir à l'arc mais aussi golf, trampoline park, kayak, accrobranche...). Toutes les activités sont toutes encadrées par des éducateurs sportifs diplômés.

SPORT – PAUSE MERIDIENNE :

Sur les temps de pause méridienne, un éducateur sportif du service des sports prend en charge un groupe d'enfants une fois par semaine sur les écoles élémentaires Brossolette, Monnet, Pasteur et Rodin, afin de proposer une activité sportive aux enfants qui fréquentent la restauration scolaire.

ECOLE DES SPORTS :

Chaque année, entre 500 et 600 enfants âgés de 3 à 12 ans participent à plus de 24 activités sportives (au programme : sports innovants, escalade, kayak, danse moderne et classique, baby sports, multisports, football...). Celles-ci se déroulent principalement le mercredi dans les différentes installations sportives de la ville. Afin de faciliter l'accès à ces activités aux enfants inscrits dans les accueils de loisirs, des accompagnements sont mis en place. Sur les 24 activités proposées, 18 sont compatibles avec les ALSH.

ANIMATIONS D'ETE :

Durant 15 jours en juillet et 15 jours en août, le service des sports et les services jeunesse, espaces verts, médiathèque, ludothèque, cellule environnementale... investissent les parcs et places de la ville. Des activités sportives, ludiques et culturelles sont proposées gratuitement aux Meudonnais.

DISPOSITIF 2S2C :

Mis en place dans un contexte sanitaire tendu, ce dispositif a permis de continuer à assurer l'accueil des enfants sur le temps scolaire. Ainsi les élèves ne pouvant être en présence de leur professeur en classe complète, compte tenu des mesures de distanciation, se sont vus proposer des activités physiques et sportives. Durant 4 semaines en juin 2020, 4 éducateurs sportifs ont été recrutés par le service des sports et ont proposé des activités sportives aux enfants dans les différents gymnases de la ville (Bussière, Millandy, Leduc et Avant Seine).

LA FOULEE MEUDONNAISE :

2 courses enfants sont proposées chaque lors de cette manifestation familiale.

- Un 800 m garçon et fille
- 1.6 km garçon et fille

DIFERENTES MANIFESTATIONS ORGANISEES ENFANTS PARENTS :

Le service des sports propose tout au long de l'année des animations sportives enfants/parents, l'objectif étant d'inciter parents et enfants à participer à une activité commune et à pratiquer une activité physique (biathlon, relais parents enfants, course relais, run and bike...).

PERSPECTIVES 2022-2025

Les actions ci-dessus seront reconduites pour la plupart. Pour les 3 années à venir, de nouvelles actions seront projetées.

SAVOIR ROULER :

Le service des sports a commencé à proposer, dans le cadre des séances de sport scolaire, l'activité VTT. A compter de la rentrée 2022/2023, un cycle VTT sera généralisé à toutes les classes de CM1.

LA JOURNEE DES DEFIS :

Un après-midi de défis sportifs sera proposé au mois de juin de chaque année. Cette manifestation regroupera tous les élèves de CM2 voulant participer à différentes disciplines sportives (athlétisme) sur la base du volontariat. Ils représenteront leur établissement scolaire : relais mixte, 50 m, Lancer de vortex, Saut en longueur...

DE LA COUR AU COURT :

ASM Tennis, en direction des maternelles

Découverte du tennis de manière ludique pour les jeunes participants !

- Proposer l'intervention sur le temps scolaire d'un professeur de tennis diplômé, dans les écoles maternelles auprès des grandes sections, pour permettre aux professeurs des écoles de mettre en place des ateliers de tennis
- Développer un projet structurant entre les écoles élémentaires de la ville de Meudon, l'ASM tennis et la municipalité.
- Faire connaître le tennis dans les établissements scolaires en proposant cette activité physique comme support pédagogique aux professeurs des écoles pour atteindre les objectifs fixés en EPS

LIBRE ACCES :

La première semaine de chaque période de vacances scolaires, le service des sports ouvre les portes d'un gymnase aux Meudonnais. Le matin, 2 éducateurs sportifs prennent en charge des groupes d'enfants accueillis dans les accueils de loisirs et leur proposent des activités sportives. L'après-midi ces mêmes éducateurs accueillent des Meudonnais de tous âges et les initient à différentes disciplines.

FORUM SPORT :

Deux jours de découverte des différents sports dans un espace dédié à chaque rentrée scolaire. Les enfants pourront pratiquer des activités sportives (25 sports seront présents sur chaque forum'sport). L'objectif étant de faire découvrir de nouveaux sports aux enfants dans un cadre approprié.

WEEK-END TOUS AU SPORT

Une majorité des sports olympiques, dont les quatre nouvelles disciplines au programme des Jeux de Paris 2024, seront représentées. La ville de Meudon, les associations Meudonnaises, des prestataires ainsi que des sportives et sportifs de haut niveau proposeront des démonstrations et initiations aux jeunes Meudonnais.

Plus qu'une manifestation sportive, cet évènement sera l'occasion de fédérer l'ensemble des enfants, de favoriser l'accès à la pratique des activités physiques et sportives dans une ambiance festive et conviviale, et également de promouvoir les valeurs du sport et de l'Olympisme :

- Inciter la population à pratiquer une activité physique de manière régulière et encadrée
- Permettre une pratique large, conviviale et familiale du sport, tout en créant du lien social
- Permettre au plus grand nombre d'enfants d'être initié à la pratique du sport de façon gratuite et ludique
- Découvrir de nouvelles pratiques sportives à travers l'organisation de démonstrations de sports
- Sensibiliser aux bienfaits de la pratique physique et sportive.
- Amener de nouvelles personnes à une pratique sportive durable.

7. Parcours Santé et handicap

7.1. ACCOMPAGNER LES ENFANTS ET LES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

« Je suis différent comme tout le monde »

Titre du spectacle de théâtre forum construit à partir des témoignages de personnes en situation de handicap et créé en partenariat avec l'Association des Paralysés de France (APF)

Le Projet éducatif local accorde une place importante à la santé des enfants et des jeunes, physique et psychique. Cette préoccupation, qui était déjà majeure, s'est confirmée d'autant plus avec la crise sanitaire récente, qui a pu générer ou renforcer des fragilités chez les enfants, les adolescents et leurs familles.

Autour de chaque situation particulière, la Ville a le souci de développer une réflexion approfondie, menée par des équipes pluridisciplinaires constituées non seulement des professionnels qui accueillent le public (animateurs-trices, Asem, professionnels-les petite enfance...) mais aussi de psychologues, d'infirmiers-ères et de médecins municipaux.

Au sein de cette réflexion, la prise en compte des besoins spécifiques des enfants/jeunes en situation de handicap reste au cœur du projet municipal, et ce dès la petite enfance. L'élaboration par le CCAS du « guide du Handicap », la signature par la Ville d'une charte d'engagement avec le SAIS* en 2018, l'identification d'un « référent handicap » au sein du service des accueils de loisirs et la création en 2021 d'un poste au CCAS dédié spécifiquement aux projets « Ville inclusive et Santé », en sont quelques illustrations.

*Service d'Accompagnement et d'Information pour la Scolarisation des élèves handicapés / réseau loisirs handicap 92

BILAN 2018 - 2022

En raison du contexte sanitaire, plusieurs actions prévues dans la cadre du PEL en direction des enfants/jeunes en situation de handicap et de leur famille ont été freinées voire suspendues. Ce bilan n'est donc pas représentatif de la dynamique des services qui demeurent très mobilisés au quotidien auprès de ce public, mais nous pouvons noter tout de même que de nombreux projets ont été menés à bien.

Outre la création du guide du Handicap et celle du poste dédié aux projets ville inclusive et santé au CCAS, certaines actions ont été organisées de façon plus ponctuelles et sont d'ores et déjà effectives telles que :

- ➔ La mise en conformité et l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap de plusieurs écoles à Meudon et Meudon-la-forêt par la DGST
- ➔ 3 conférences sur des thèmes autour du handicap ont été organisées par le CCAS : par l'association « Autistes sans frontières 92 » sur l'autisme / sur le numérique au sein de la famille à l'adolescence avec le Dr Nancy PIONNIE-DAX et avec Marion HAZA Psychologue Clinicienne / sur les outils numériques en santé mentale avec Isabelle AMADO Responsable d'une unité à HP Sainte –Anne.

- ➔ L'école Perrault-Brossolette s'est mobilisée pour la cause de l'association européenne contre les leucodystrophies (ELA). En octobre 2019, les élèves ont chanté et dansé en chœur, participé à une dictée lue par le journaliste Julien ARNAUD ainsi qu'à une course solidaire et se sont initiés au cécifoot avec l'athlète paralympique Yvan WOUANDJI, une action soutenue par le CCAS.

La grande majorité des actions menées par les différents services municipaux autour du handicap sont en réalité des projets qui s'étendent sur plusieurs années. D'une part, parce que leur mise en place concrète demande du temps, et d'autre part parce que ces actions, une fois leur pertinence confirmée, s'inscrivent de façon durable dans les pratiques des équipes et dans l'organisation des services.

- ➔ Plusieurs actions de formations ont été menées auprès des professionnels de terrain et des responsables entre 2019 et 2021, notamment sur le repérage des troubles du développement et des troubles psychiques.
 - Formation CNFPT sur « l'accueil de l'enfant en situation de handicap » en mai 2021
 - Formation protection de l'enfance 2 sessions de 2 jours : 24 agents formés (responsables périscolaires, infirmières municipales, responsables EAJE, responsable PE, psychologues, médecins PE) en mai et juin 2021.
 - Journée pédagogique EAJE (halte Trivaux et Nicolas Poussin) sur l'Autisme en décembre 2021, Ces actions vont être renouvelées afin que l'ensemble des professionnels concernés soit formé. Pour certaines formations, il est prévu d'organiser de nouvelles sessions d'approfondissement.
- ➔ Des nouveaux outils de travail ont été mis en place tels que :
 - Des réunions pluridisciplinaires au sein du service périscolaire pour améliorer le suivi et la coordination des actions auprès des enfants et de leur famille en difficulté
 - Les rencontres individuelles parents/professionnels pour permettre aux parents d'un enfant porteur de troubles de partager des observations sur leur enfant au sein du groupe d'enfants, sans évoquer particulièrement les troubles ou la spécificité de ses besoins (enfant comme les autres).
- ➔ Maintien des outils déjà mis en place depuis plusieurs années :
 - Réunions régulières du référent handicap municipal avec le réseau SAIS 92 (réseau loisirs handicap 92)
 - Réunions au sein des EAJE (établissements d'accueil du jeune enfant) pour le suivi des enfants et l'adaptation des pratiques d'accueil (psychologues, médecins, responsables, EJE, référentes)
 - En petite enfance, réunions autour de l'accueil de l'enfant ayant un trouble de développement, avec la famille, la structure d'accueil actuelle, si possible la structure d'accueil future, les structures de soins, les instances de prévention et de suivi (PMI, MDPH...) afin de coordonner les soins et de faciliter les transitions pour l'enfant. Ces outils de travail extrêmement précieux ont été peu utilisés ces dernières années du fait de la fragilisation des PMI notamment. Ces réunions seront reprises dès que possible.
 - Pour les 3-11 ans, « Projet d'Accueil Individualisé Alsh » qui permet de noter les besoins et soins spécifiques à destination des enfants ayant un trouble de développement/porteur de handicap, établi entre les parents, l'infirmière municipale et le référent périscolaire (cet outil pourrait être étendu à la petite enfance et favoriser les passerelles entre les différents établissements)
 - Grille d'observation pour suivre le développement de l'enfant tout au long de l'accueil et pour communiquer avec les partenaires sur les observations faites par les équipes sur l'enfant dans le collectif.

- Une nouvelle structure a été ouverte, le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) qui accueille à Meudon et à Meudon-la-Forêt, des enfants de moins de 6 ans et leurs parents, gratuitement et de façon anonyme. De nombreux enfants en difficulté dans leur développement fréquentent ce lieu avec leur famille, et peuvent développer des compétences sociales dans un environnement sécurisé. Cela permet aux parents de ces enfants de faire part de leurs préoccupations et de travailler sur une éventuelle consultation.

PERSPECTIVES 2022-2025

Sur les 3 prochaines années, les actions éducatives qui seront développées visent à faciliter l'accès et le maintien des enfants/jeunes de 0 à 18 ans dans les structures d'accueils collectives municipales (scolaire/périscolaires, lieux d'accueil petite enfance, structures jeunesse, sport et culture...) et de favoriser un accueil de qualité de l'enfant/ du jeune en situation de handicap et de sa famille dans un environnement ordinaire.

- Repérer les troubles chez l'enfant/le jeune

Former ou continuer de former les agents municipaux petite enfance, animateurs périscolaires et jeunesse sur : le développement normal et pathologique de l'enfant de 0 à 18 ans, les besoins psychoaffectifs et moteurs spécifiques de l'enfant/jeune selon son trouble, l'observation de l'enfant dans son environnement d'accueil.

Organiser ou maintenir des réunions régulières sur le suivi des enfants : réunions pluridisciplinaires (intervenant médicaux, paramédicaux, psychologues, professionnels de terrain), réunions d'équipe en interne, rencontres avec les parents pour parler de leur enfant dès le début et tout au long de l'accueil.

Mettre en place ou conserver des outils et des pratiques d'observation et de suivi du développement des enfants, grilles d'observation, temps dédié à l'observation.

Évoquer la question des jeunes aidants familiaux qui peuvent être soutenus auprès d'un parent, d'un frère ou d'une sœur malade ou en situation de handicap. Ces jeunes aidants confrontés au handicap d'un proche peuvent assister ce dernier dans différents gestes du quotidien (aide à la préparation et à la prise de repas, à la toilette...) comme dans des démarches administratives, médico-sociales. Cette assistance génère des responsabilités qui sont parfois assumées par le jeune aidant au détriment de sa scolarité, de ses loisirs...Elle peut même être à l'origine de troubles.

- Adapter l'accueil de l'enfant suivant les troubles

Renforcer le travail d'équipe et la cohérence des pratiques pédagogiques, mettre en place ou maintenir des réunions d'analyse des pratiques, mettre en place des supervisions d'équipes par un intervenant extérieur, mettre en place ou maintenir des temps d'échange et de réflexion en équipe sur les pratiques d'accueil et favoriser les échanges entre les établissements (EAJE, Ecoles, ALSH) pour la continuité des projets d'accueil individualisés de chaque enfant.

Favoriser l'intégration de l'enfant/du jeune en situation de handicap dans l'environnement collectif, l'accompagner dans ses relations sociales selon ses besoins ou difficultés

Sensibiliser les autres enfants et les adultes à la différence, au handicap, aux troubles du comportement / former au langage des signes quand nécessaire et mettre en place les conditions favorables aux relations sociales (petits groupes, calme).

Réaliser de petits aménagements dans les écoles notamment pour les enfants ayant des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité, ou trouble du spectre autistique. Ces aménagements permettent aux enfants d'avoir une meilleure concentration et de maintenir leur attention, ou de calmer leur agitation (casque anti bruit, tabouret dynamique à mouvements perpétuels, coussin sensoriel, rouleau de concentration etc).

Assouplir les contraintes de l'accueil collectif aux besoins individuels, mettre en place des réunions entre services et institutions concernés par l'accueil de l'enfant/du jeune au quotidien (Alsh/école/affaires scolaires/structures jeunesse), favoriser la coordination entre les services administratifs et les équipes d'accueil (temps partiels, adaptation allongée, PAI) et favoriser la communication entre les établissements.

- Accompagner et orienter les familles :

Renforcer le travail de réseau avec le partage des compétences au cœur de la démarche : favoriser la complémentarité des temps éducatifs des enfants, en s'appuyant sur la complémentarité de tous les acteurs directs ou indirects (ASE, PMI, CAMSP, CESSAD, CMP, SAIS, le référent handicap de la ville, les centres de ressources ou les associations spécialisées en fonction des types de handicap ou troubles de l'enfant/du jeune...), favoriser l'adhésion et l'implication des familles au projet d'orientation, permettre aux parents de rencontrer des intervenants spécialisés : médecins, infirmier(es), psychologues au sein des services municipaux et maintenir une communication établissement d'accueil/parents/partenaires tout au long de son accueil en structure municipale.

- Soutenir les jeunes en situation de handicap dans leur recherche d'emploi, de formation ou leur découverte d'un métier

- Sensibiliser les services à l'accueil bienveillant des jeunes concernés

Accompagner les jeunes en situation de handicap vers l'emploi, en participant au dispositif « Duoday », leur permet de découvrir un métier, un employeur, d'amorcer un parcours d'insertion, de vivre une expérience nouvelle. Ce dispositif propose à une entreprise ou une administration d'accueillir le temps d'une journée, une personne en situation de handicap en duo avec un collaborateur volontaire.

Sensibiliser les services municipaux à l'accueil de jeunes en situation de handicap dans le cadre de ce dispositif leur permet de changer de regard, de découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs ayant un handicap visible ou invisible, et potentiellement d'aboutir à la proposition de stages à l'issue du Duoday.

7.2. ACCOMPAGNER LA BONNE SANTE PHYSIQUE ET MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

« La santé est un état complet de bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. »

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

La santé un enjeu primordial, elle constitue un facteur essentiel de la réussite éducative. Lors du précédent PEL, les actions à destination des enfants de 3 à 11 ans en matière de santé se sont concentrées prioritairement sur la santé physique, avec de nombreuses actions en matière de dépistage et de prévention, menées dans les cadres scolaire et périscolaire.

La crise sanitaire a exacerbé des constats, comme celui, partagé par l'ensemble des acteurs éducatifs, du mal-être grandissant des adolescents : en effet, cette crise a eu un impact fort sur la santé mentale des jeunes, particulièrement sensibles chez les lycéens (isolement, troubles psychologiques, dépressions, passages à l'acte...). La stratégie territoriale 2022-2024 du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) identifie également cette problématique.

Le Projet Educatif Local 2022-2025 devra donc considérer la santé dans sa définition la plus globale, en incluant le « bien-être mental et social » et en portant une attention particulière à la jeunesse meudonnaise. Le choix du CCAS de cibler sa réflexion autour de la jeunesse, dans le cadre des « Assises de la Solidarité », est particulièrement bien fondé et a lancé en ce sens une dynamique forte. Des plans d'actions seront mis en œuvre, dans le cadre notamment de dispositifs financés par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

A cette fin, les services municipaux devront renforcer le travail partenarial et de réseau, en s'appuyant sur la complémentarité de tous les acteurs directs ou indirects (médecins, infirmières et psychologues municipaux, professionnels libéraux de santé, CLSPD, CCAS, enseignants, médecin scolaire, professionnels de la jeunesse, de la prévention, du social, Croix Rouge, CPAM, PMI, CMP, CMPP etc...).

BILAN 2018 - 2022

En raison du contexte sanitaire, le bilan n'est pas forcément représentatif de la dynamique globale autour de la santé. Les services se sont néanmoins mobilisés auprès des 3-11 ans, en particulier par le biais d'actions portées par les infirmières municipales scolaires (ateliers de prévention sur les dangers domestiques, théâtre forum...). La crise sanitaire a par ailleurs, de fait, largement sensibilisé les encadrants et des enfants aux gestes barrières (lavage des mains, mouchage, port du masque...).

Par ailleurs, au centre social, une permanence d'écoute à destination de tous les publics est assurée par une psychologue clinicienne, sur 3 consultations possibles.

Il est à noter que les professionnels des services municipaux, en particulier les médecins, infirmières et psychologues, sont amenés à faire remonter de plus en plus d'informations préoccupantes aux services de protection de l'enfance, en majorité pour des troubles psychiques détectés chez les enfants. Dans de nombreuses situations, la famille est tout-à-fait partie prenante mais dans l'impossibilité de mettre en place le suivi nécessaire, par manque de ressources locales permettant un accompagnement psychologique sur du moyen ou long terme.

PERSPECTIVES 2022-2025

Si les enfants et les jeunes sont globalement en bonne santé et se perçoivent comme tels, les comportements qui s'installent à cette période de leur vie, ainsi que les environnements physiques et sociaux dans lesquels ils se développent, conditionnent leur avenir en matière de santé. C'est pourquoi dans le cadre du prochain PEL, les actions éducatives en direction des 3/11 ans seront renforcées, dans le but de promouvoir la santé en milieu scolaire (suivi médical par le médecin scolaire en lien avec les infirmières municipales, prévention des AVC...) et sur les temps péri et extrascolaires (ateliers ludiques de sensibilisation...) dans une complémentarité et une cohérence des approches.

A travers la continuité des actions menées autour de la santé physique, mais aussi le développement d'actions nouvelles autour de la santé mentale, plusieurs objectifs seront visés :

- Mener des actions de prévention et de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes sur diverses thématiques de santé, physique mais aussi psychique.
- Former les adultes encadrants sur les thématiques de prévention des comportements à risque et les problématiques liées à la santé.
- -Prévenir le mal-être des adolescents en particulier (constat d'un mal-être grandissant après la crise covid).

-Améliorer le dépistage et l'orientation vers les partenaires compétents, en fonction des problématiques de santé repérées, qu'elles soient physiques ou psychiques. Pour les adolescents, il s'agirait en particulier de trouver des pistes pour les orienter lorsque cela est nécessaire vers un suivi psychologique sur du moyen/long terme.

8. Climat éducatif dans les écoles et les accueils de loisirs

8.1. PREVENIR LE HARCELEMENT

8.2. PREVENIR LES COMPORTEMENTS VIOLENTS PAR LE BIAIS DE LA MEDIATION

« La chose la plus importante en communication, c'est d'entendre ce qui n'est pas dit. »

Peter Drucker, journaliste et professeur (1909-2005)

Le dernier Projet éducatif local avait identifié comme une priorité le travail autour de l'amélioration du « climat éducatif » dans les écoles et les accueils de loisirs. En effet, les acteurs éducatifs, depuis quelques années, constatent unanimement une augmentation des comportements violents de la part d'enfants de plus en plus jeunes et souhaitent se fédérer pour mieux agir en terme de prévention primaire. Cet axe de travail est intégré à la Stratégie territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance 2022-2024.

BILAN 2018 - 2022

En parallèle des actions de prévention mises en place dans les écoles (prévention des comportements violents, usages du numérique...), un diagnostic sur le « climat éducatif » a été lancé et suivi entre 2018 et 2021. Pour ce faire, un questionnaire réalisé par la Ville et les services de l'Education nationale a été proposé à l'ensemble des élèves en classe de CM1 et CM2 des écoles élémentaires publiques. Un questionnaire dédié aux acteurs éducatifs a également été transmis au corps professoral et aux animateurs de la ville.

Ce diagnostic a mis en lumière un climat globalement serein observé dans les écoles. Néanmoins, il a été constaté que certains temps scolaires/périscolaires sont davantage concernés par les situations de violence (récréation, pause méridienne, etc.). Par ailleurs, à travers les questionnaires, les professionnels éducatifs ont exprimé un besoin de formation sur des thématiques telles que la médiation par les pairs et la gestion des conflits.

Ainsi, suite au diagnostic, deux axes de travail thématiques ont été définis et développés au cours de l'année 2021 :

- La prévention du harcèlement auprès des enfants, parents et professionnels éducatifs
- La gestion des comportements violents et conflits par le biais de la médiation.

❖ **Axe 1 - PREVENTION DU HARCELEMENT : lancement du partenariat avec l'association Les Centres Relier**

Afin de développer les actions de prévention au harcèlement, une convention de partenariat entre la Ville et Les Centres Relier a été signée en janvier 2021 et a donné lieu à différentes actions tout au long de l'année :

➤ Auprès des enfants :

- Temps de sensibilisation auprès de toutes les classes de 6^{ème} des collèges publics sur le harcèlement et les relations interpersonnelles.
- Temps de sensibilisation ponctuels organisés suite à un besoin repéré, à la demande des responsables d'établissements scolaires (un collège et une école élémentaire en 2021).
- Suivi individualisé proposé auprès d'élèves et/ou parents.

➤ Auprès des parents :

- Mise en place de temps d'échanges hebdomadaires entre parents en visioconférence.
- Publication d'un article dans le Chloroville intitulé « Education / Souffrance à l'école : en parler c'est déjà se soigner », afin d'informer les Meudonnais sur les dispositifs existants et d'en faciliter l'accès.

➤ Auprès des professionnels :

- Ouverture du dispositif aux partenaires éducatifs et auprès des collèges et écoles élémentaires afin de proposer un suivi et un accompagnement avec Les Centres Relier ;
- Temps de sensibilisation à destination des professionnels éducatifs (agents municipaux du Pôle Jeunesse Famille et de l'Education nationale).

❖ **Axe 2 - PREVENTION DES COMPORTEMENTS VIOLENTS PAR LE BIAIS DE LA MEDIATION**

Suite aux différents éléments identifiés à travers le diagnostic sur le climat scolaire à Meudon, un projet global de prévention des comportements violents a été élaboré au sein du service des accueils de loisirs, se déclinant comme suit :

- La mise en place d'une formation à la médiation par les pairs, dispensée par l'association Médiateur, auprès des référents et animateurs d'accueils de loisirs (niveau élémentaire).
- La reprise du projet « Vers le Pacifique » au sein de l'accueil de loisirs Monnet Debussy à Meudon-la-Forêt. Ce dispositif a pour objectif de travailler sur la gestion des émotions auprès des enfants et s'inscrit dans une logique complémentaire au projet de médiation par les pairs.

Les deux axes de travail décrits ci-dessus seront développés dans le futur Projet éducatif local 2022/2025.

PERSPECTIVES 2022-2025

Les deux actions prioritaires définies dans le cadre du Projet Educatif Local 2022/2025 seront développées en concertation avec les différents partenaires :

- ❖ Axe 1 - PREVENTION DU HARCELEMENT / Partenariat avec Les Centres Relier :
 - Ouverture du partenariat aux écoles élémentaires et accueils de loisirs ;
 - Temps de sensibilisation auprès des professionnels éducatifs du niveau primaire et secondaire (Ville et Education nationale) ;
 - Reprise des conférences à destination des parents ;
 - Développement du partenariat avec l'Education nationale, notamment pour faciliter le repérage et le suivi de situations ;
 - Temps de sensibilisation dans les classes auprès des élèves de 6ème afin de poursuivre le travail amorcé en 2021, mais également auprès des élèves d'élémentaire.

- Axe 2 - PREVENTION DES COMPORTEMENTS VIOLENTS PAR LE BIAIS DE LA MEDIATION
 - Nouvelles sessions de formation à destination des référents/animateurs d'accueils de loisirs afin d'outiller l'ensemble des agents et ainsi construire une dynamique collective ;
 - Mise en place d'actions de sensibilisation à la médiation dans les accueils de loisirs, en partenariat avec l'équipe de médiation Action jeunes ;
 - Elargissement du projet « Vers le Pacifique » à d'autres écoles, pour à terme le généraliser sur l'ensemble des écoles élémentaires de la Ville ;
 - Mise en place d'un groupe de travail « Passerelle éducative entre le niveau élémentaire/collège à Meudon-la-Forêt », incluant des acteurs de l'Education nationale (dont les directeurs des 3 écoles élémentaires du secteur et la principale du collège Armande Béjart) et de la Ville (référents périscolaires, espace jeunesse Jules Verne, infirmières municipales...). Ce groupe de travail fait suite aux besoins exprimés par les acteurs éducatifs. Il vise à faciliter l'articulation des différents dispositifs déjà existants, à mettre en place de nouvelles actions favorisant la continuité éducative entre l'école élémentaire et le collège, in fine à prévenir les comportements violents et améliorer le climat éducatif.
 - Une deuxième passerelle sera développée, cette fois-ci entre le niveau « maternelle et élémentaire ».

9. Réussite scolaire, orientation et insertion professionnelle

9.1. DEVELOPPER LE GOUT DE LA LECTURE CHEZ L'ENFANT ET LE JEUNE

Partager et transmettre, pour faire éclore de nouveaux lecteurs et les accompagner sur leur chemin vers la réussite car comme l'écrit Jules Renard (écrivain, 1864-1910) :

« Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe. »

Le goût de la lecture, la maîtrise de l'oralité et de l'écriture, constituent des compétences-clés de la réussite scolaire, véritables portes d'entrée à la culture.

Afin de former de futurs citoyens et réduire les inégalités culturelles, les équipes de la médiathèque proposent de nombreuses actions dans le cadre du Projet Educatif Local, en partenariat avec les autres services de la ville et l'Education Nationale, afin de développer le goût de la lecture, de l'écriture et de l'expression orale.

Chaque année, les bibliothécaires proposent un catalogue d'actions pour les scolaires, dans lequel de nouvelles thématiques transversales sont déclinées, en lien avec les événements de la Ville : la laïcité, l'égalité fille-garçon, le voyage, l'éducation aux médias, le théâtre... Cette offre a vocation à être révisée chaque année, en collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs et culturels de la ville (services municipaux et associations) et les élus. Ainsi, avec son nouveau projet de service qui accorde une place primordiale aux orientations en direction de l'enfance et de la jeunesse, la médiathèque souhaite-t-elle se positionner comme un véritable outil à la réussite scolaire et à l'ouverture culturelle.

BILAN 2018 - 2022

La découverte de la lecture est au cœur des missions des médiathèques. L'équipe décline cette mission selon différents axes, dans le but de toucher le plus large public et de diversifier les modalités de transmission. L'objectif est que chaque enfant et que chaque jeune, en fonction de sa trajectoire et de ses compétences, puisse tout au long de sa scolarité découvrir, progresser et évoluer dans ce domaine.

Pour cela, des actions sont menées régulièrement en lien avec les autres acteurs éducatifs, soit en s'inscrivant dans des dispositifs existants afin de compléter l'offre, soit en participant à des manifestations nationales qui permettent de promouvoir la lecture, soit en initiant des projets propres à la médiathèque.

La médiathèque dispose de collections régulièrement renouvelées représentatives de l'édition jeunesse. Ces ressources sont mises à disposition de nos partenaires en fonction de leurs propres projets ou selon des thématiques proposées par les bibliothécaires.

Découverte des collections et des espaces par le jeune public et les adultes en charge de ce public

- La médiathèque a participé à un projet du CLAS au centre social Millandy autour de la création d'une histoire écrite sous forme de kamishibai, qui sera présentée en juin 2022 aux parents.
- Des présentations des ressources numériques de soutien scolaire ont été réalisées auprès des animateurs en charge de l'accompagnement à la scolarité.
- Des accueils de classes maternelles et élémentaires sont proposés chaque année pour que les élèves découvrent et visitent « leur médiathèque ».
- Les bénévoles de l'association « Lire et faire Lire » sont accueillis chaque année pour découvrir les ressources de la médiathèque, sur lesquelles ils s'appuient tout au long de l'année pour réaliser leurs lectures.
- La médiathèque accueille aussi chaque année des stagiaires de 3^{ème} et 2^{nde} pour leur faire découvrir les métiers et l'environnement de la bibliothèque.
- Enfin les bibliothécaires, en tant que spécialistes de la littérature jeunesse, accompagnent et sensibilisent les professionnels de l'enfance et de la petite enfance (intervention dans les crèches, ALSH, partenariat avec l'association « Parents professeurs ensemble »).

Animations et événements autour de la lecture

- Depuis plusieurs années, la médiathèque participe à la Finale régionale des Petits champions de la lecture. Cet événement permet d'accueillir une vingtaine de jeunes chaque année pour une lecture sur scène à l'espace culturel Robert Doisneau ou au Centre d'art et de culture.
- Plusieurs projets sont menés chaque année, avec les Accueil de Loisirs (cf ALSH élémentaire Monnet en 2018 et 2019), les écoles et les collèges (cf projet d'écriture avec les écoles Ferry, Paul Bert et le collège Rabelais, avec des ateliers d'écriture, la rencontre avec un auteur, et la réalisation d'un livre autoédité distribué à chaque participant).
- Projet « Promenons-nous dans les histoires » avec l'association Parents professeur Ensemble et la médiathèque autour d'ateliers lecture, pour les parents et enfants des 3 accueils de loisirs maternels de Meudon la Forêt.
- Projet « Promenons-nous dans les histoires » en 2021 avec l'association Parents Professeur Ensemble autour de la création d'un livre avec les enfants de 2 accueils de loisirs maternels de Meudon.
- Formation à la lecture des animateurs des accueils de loisirs par l'association Parents Professeurs Ensemble.
- Des animations régulières permettent également de développer le goût de la lecture à tout âge (de la petite enfance à l'adolescence), comme par exemple les croc'histoires qui accompagnent les parents dans la lecture individuelle à leurs enfants.
- Participation de la médiathèque à la manifestation annuelle du ministère de la culture « Partir en livres » : proposition d'animations ludiques autour de la lecture à la médiathèque et dans les parcs et places publiques de la ville.

Les objectifs de ces animations sont de rendre accessible la lecture, de montrer aux enfants et aux parents que lire permet de s'évader, de découvrir et aussi de jouer.

- Le nouveau club ado de la médiathèque, L'adosphère, est aussi conçu dans ce but de désacraliser la lecture et la littérature pour la rendre plus accessible (par exemple en faisant une chasse aux livres dans la médiathèque ou en proposant une rencontre avec une booktubeuse).
- Les bibliothécaires accompagnent également les documentalistes et les lycéens dans le cadre du Prix des lycéens de la région Ile-de-France.

PERSPECTIVES 2022-2025

Les actions décrites ci-dessous constituent le socle des actions menées par les bibliothécaires et seront reconduites sur les 3 années à venir du Projet Educatif Local 2022-2025.

Collections et espaces, priorité à la jeunesse

- La médiathèque a travaillé cette année sur son projet de service, dans lequel la jeunesse occupe une place essentielle. En effet, que ce soit en terme de collections, d'espaces et de ressources humaines, les orientations de la médiathèque sont clairement tournées vers la jeunesse.
- Dans ce but, les collections sont renouvelées pour être plus actualisées et diversifiées.
- Le service de prêt est renforcé avec un projet autour des kamishibai et de prêt de valises musicales.
- A Meudon-la-Forêt, un espace pour les adolescents va être aménagé pour consacrer une place plus importante à ce public.
- De nouvelles ressources numériques en ligne vont être proposées afin d'inscrire la pratique de la lecture numérique dans les missions de la médiathèque.

Inclusion : l'édition jeunesse accessible

D'autre part, un autre axe important du projet de service est l'inclusion sous toutes ses formes. Dans ce but, un nouveau fonds va être constitué dans le domaine de l'édition jeunesse accessible. Pour faire face notamment au développement de la dyslexie chez les jeunes, l'édition jeunesse propose des ouvrages adaptés qui permettent aux enfants les plus éloignés de la lecture de leur en faciliter l'accès. Ces fonds seront mis à disposition de tous les publics et pourront constituer le socle de nouveaux partenariats avec les écoles et les structures jeunesse de la ville.

Animations et événements

Enfin, la médiathèque va poursuivre la valorisation de la lecture à travers les événements qu'elle organise chaque année :

- La Nuit de la lecture en janvier
- Les Petits Champions de la lecture en mars
- Partir en Livres en juin et juillet
- En 2023, le temps fort autour de Molière organisé par la DAC sera l'occasion de proposer des actions et des projets autour des textes de cet auteur dans le cadre de projets scolaires ou du CLAS ou de tout autre partenaire souhaitant participer à des projets d'écriture ou de lecture en lien avec cet auteur.
- Les animations régulières croc'histoires vont se poursuivre dans les médiathèques et hors les murs. En effet c'est en intervenant au musée, à l'Avant Seine, au centre social, que les bibliothécaires rencontrent de nouveaux publics (enfants et parents) qui n'ont pas encore fait le pas de venir à la médiathèque. Cette orientation fait également partie d'un des axes forts du projet de service.
- Poursuite du projet de création d'une histoire avec l'association Parents Professeurs Ensemble, et la formation des équipes à la lecture.

9.2. ACCOMPAGNER L'ÉLÈVE DANS SON PARCOURS SCOLAIRE

« Si tu ne sais pas, demande. Mais si tu sais, partage »

Les différentes actions mises en place par la Ville en faveur de l'enfance et de la jeunesse, permettent à chacun de renforcer ses acquisitions et de surmonter ses difficultés tout en favorisant de nouvelles expériences collectives, le développement de ses compétences, le sens des responsabilités et la capacité à s'exprimer au sein d'un groupe.

Toutes les familles sont attachées à la réussite de leur enfant à l'école. L'action municipale a pour vocation d'apporter un soutien global aux familles qui en expriment le besoin, afin qu'elles soient en mesure d'accompagner la réussite scolaire de leur enfant. *In fine*, l'objectif est de conduire le maximum d'élèves et de jeunes aux niveaux des compétences attendues en fin de scolarisation et à l'obtention des diplômes correspondants.

BILAN 2018 - 2022

Cet axe ne faisait pas partie du PEL 2018-2022. Néanmoins, depuis plus de 10 ans, du soutien scolaire est proposé aux enfants scolarisés en élémentaire puis au collège, en partenariat avec l'Association des Familles de Meudon et l'Association Familiale de Meudon-la-Forêt.

Le dispositif de « soutien scolaire » a évolué sur le territoire vers un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), cofinancé par la CAF. L'activité était ouverte aux enfants du CP à la 3^{ème}. Entre 2018 et 2022, une moyenne de 50 élémentaires (des écoles Brossolette, Camus-Pasteur, Monnet-Debussy et A. Rodin) et de 55 collégiens (des collèges A. Béjart, Bel Air et Rabelais) ont été accompagnés chaque année sur l'Accompagnement à la scolarité (CLAS).

En 2018-2019 : 123 inscrits (57 élémentaires + 66 collégiens)

En 2019-2020 : 133 inscrits (59 élémentaires + 74 collégiens)

En 2020-2021 : 82 inscrits (35 élémentaires + 47 collégiens) ; les effectifs ont diminué suite à la crise du COVID : contraintes sanitaires de distanciation et perte de nombreux bénévoles.

En 2021-2022 : 84 inscrits (48 élémentaires + 36 collégiens)

Des stages thématiques de révisions scolaires pour les collégiens ont été également proposés pendant les vacances scolaires sur 2 structures du pôle Jeunesse-Famille.

En moyenne 22 collégiens ont participé à chaque session de stage.

En 2018 : 67 jeunes sur 3 sessions de stages

En 2019 : 104 jeunes sur 4 sessions de stages

En 2020 : 106 jeunes sur 4 sessions de stages (stages d'avril ont été annulés – Confinement COVID)

En 2021 : 73 jeunes sur 5 sessions de stages

Des rencontres mensuelles ont été mises en place à partir de février 2021 afin d'accompagner également les parents dans leur rôle d'éducateurs dans le suivi de la scolarité de leur enfant.

D'une manière générale sur ces 3 dernières années, nous avons pu constater l'augmentation constante du nombre d'élèves rencontrant des difficultés scolaires et la demande croissante d'aide émanant des familles chaque année. Les constats ont été accentués par la crise COVID.

Une réflexion globale a été menée en 2021 autour de la politique à destination de la jeunesse, et plus spécifiquement autour de l'accompagnement à la scolarité, afin d'élargir l'offre à l'échelle de la Ville, pour des élèves de tous les niveaux. L'une des orientations municipales majeures définie au sein du nouveau projet éducatif jeunesse a été de « Donner la priorité à l'éducation, à l'orientation et à la formation », et pour ce faire de « Conduire le maximum d'élèves et de jeunes aux niveaux des compétences attendues en fin de scolarisation et à l'obtention des diplômes correspondants ».

La création du poste de coordinateur de la réussite scolaire a été validée pour septembre 2021, afin de proposer des dispositifs éducatifs et pédagogiques pour mieux accompagner les jeunes dans la réussite de leur parcours scolaire.

PERSPECTIVES 2022-2025

Sur les 3 prochaines années, les actions éducatives qui seront développées visent, sur les temps où les enfants et les jeunes ne sont pas pris en charge par l'École ou la famille, à soutenir la réussite scolaire de tous les élèves, et en particulier des plus éloignés de l'accès à la culture et aux savoirs.

Comme le souligne Lev VYGOTSKI, « *le jeu est la principale source de développement des enfants, que ce soit sur le plan affectif, social, physique, langagier ou cognitif* ». Souvent reconnus comme bénéfiques dans le développement global du jeune enfant, les apports du jeu tendent à disparaître au fur et à mesure que l'enfant grandit, au profit des apprentissages scolaires. C'est pour cela que les différents professionnels du champ de l'éducation et de l'animation s'appuient sur la Ludothèque et des partenaires spécifiques pour mettre en place des projets en lien avec les apprentissages, prenant entre autre le jeu comme outil (soutien aux projets des enseignants, projet « A toi de jouer » avec les écoles et les ALSH, projet vidéo-règles dans le cadre du CLAS et du centre social, les échecs, le scrabble, etc.).

L'accompagnement des enfants et des jeunes s'appuiera sur des supports ludo-éducatifs dans l'objectif « d'apprendre en s'amusant ».

⇒ Le CLAS (Accompagnement à la scolarité) pour les élémentaires et les collégiens.

Destinée à des enfants et adolescents rencontrant des difficultés dans leur scolarité, l'action prévoit de créer un environnement favorable à la réussite scolaire en aidant l'enfant à gagner en confiance, en lui donnant des outils et repères pour l'aider à développer son autonomie. L'ensemble des actions proposées légitime les apprentissages scolaires en proposant des activités et situations dont les clés de compréhension se trouvent dans ce que l'on apprend à l'école. L'encadrement par des bénévoles et des intervenants scolaires, en groupe de 5 maximum, permet de stimuler l'entraide et le soutien entre élèves.

Une convention de financement CLAS a été signée entre la mairie et la CAF pour la période de septembre 2021 à juin 2025, pour Meudon. Une convention a également été signée entre l'Association Familiale de Meudon-la-Forêt et la CAF, pour la même période.

L'activité sera maintenue sur les 3 sites existants et prévoit l'accueil de 70 collégiens et 70 élémentaires par an. Une réflexion sur la communication et le recrutement de bénévoles et d'intervenants vacataires doit permettre de maintenir la qualité et la capacité d'accueil et d'encadrement des enfants et jeunes.

Afin de faire le lien avec l'orientation et l'insertion professionnelle, les équipes proposeront dès l'élémentaire, des actions permettant la découverte de métiers et des secteurs d'activités.

⇒ Les Espaces Devoirs libres pour les collégiens et lycéens

Ce dispositif s'adresse à tous et notamment aux jeunes qui n'ont pas l'espace et la tranquillité (logement exigü, fratrie, télétravail des parents...) nécessaire à la maison pour travailler sereinement. Le but est de proposer des espaces d'accueil libre et gratuit, hors vacances scolaires, sur des créneaux définis, afin de permettre aux jeunes d'être dans un lieu favorable à la concentration pour travailler avec l'aide si nécessaire des pairs et/ou d'un animateur. Les jeunes viennent librement, pour réviser et travailler, individuellement ou en petit groupe ; l'entraide et la coopération seront encouragées pour répondre aux questions, revoir des points de cours et s'entraîner.

⇒ Projets d'activités des structures du pôle Jeunesse-Famille

Mis en place et animés par les animateurs, les projets thématiques ont un caractère ludoéducatif. L'enfant, l'adolescent développe ou met en pratique des connaissances et des compétences qui font lien avec les attentes et les savoirs scolaires, qui lui permettent de réfléchir à son devenir professionnel.

Exemple de projets : création d'un journal, atelier éloquence, atelier de découvertes et d'expériences scientifiques, atelier sur les droits de l'enfant...

⇒ Les stages de révisions scolaires

Proposés pendant les vacances scolaires (d'été, de la Toussaint, d'hiver et de printemps), ces stages ouverts à tous permettent aux jeunes de renforcer leurs acquisitions et de surmonter leurs difficultés en acquérant des méthodes, techniques et approches susceptibles de faciliter l'accès au savoir tout en comblant leurs lacunes ou renforçant leurs acquis dans certaines disciplines.

Une réflexion est en cours concernant le sens (scolaire de type remise à niveaux/stage intensif ou ludoéducatif type vacances apprenantes) et le mode (prestation de service) que nous allons proposer, afin de nous adapter aux besoins et demandes.

⇒ Les cours de soutien scolaire collectif

Mis en place et encadré par un partenaire sur des structures de la ville, les enfants de l'élémentaire au lycée pourront participer à des cours d'une heure de soutien scolaire, dans les matières littéraires et scientifiques de leur choix, tout en abordant les notions de méthodologie, organisation, mémorisation... favorisant la compréhension et l'autonomie globale de chacun dans ses études.

Les démarches d'inscription et de règlement se feront directement auprès du partenaire, par les familles.

⇒ Les rencontres parentales autour de la scolarité

Le soutien à la parentalité constitue autant une réponse au besoin d'accompagnement exprimé par des parents, qu'un levier essentiel de prévention globale dans de multiples domaines (réussite scolaire, santé, accompagnement des ruptures familiales...).

En proposant des temps d'échanges et d'informations sur des thématiques liées à la scolarité et aux apprentissages des enfants, l'objectif est de répondre aux questions et doutes des parents en les aidant à comprendre, déculpabiliser et trouver des pistes et méthodes d'action. Ces rencontres seront animées par un intervenant spécialisé, principalement à destination des parents et des professionnels.

Ce travail en lien avec les élus municipaux prendra nécessairement appui sur des partenariats avec l'ensemble des acteurs éducatifs, aussi bien associatifs qu'institutionnels. En particulier, il s'agira de poursuivre et de renforcer la collaboration avec l'Education Nationale, dans l'objectif global d'une meilleure continuité entre les différents temps de l'enfant et du jeune.

9.3. ACCOMPAGNER LE JEUNE DANS SON ORIENTATION SCOLAIRE ET DANS SON INSERTION PROFESSIONNELLE

« Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez plus à travailler un seul jour de votre vie. »

Confucius (philosophe, 551 av JC - 479 av JC)

Bien que cet axe ne soit pas présent au sein du PEL de 2018-2021, de nombreuses actions relatives à l'orientation scolaire et l'insertion professionnelle jeunesse ont été portées par différentes structures de la ville. En effet, force est de constater qu'une grande partie des jeunes ont besoin d'un soutien et d'un suivi dans leurs choix en matière d'orientation scolaire et d'insertion professionnelle. La Ville s'est donc saisie de cette thématique en la considérant comme une priorité de son projet éducatif jeunesse pour la période 2022-2025.

BILAN 2018- 2022

Ces actions peuvent être présentées en cinq points:

❖ **Les forums destinés à l'orientation, la formation, l'emploi, l'entrepreneuriat ou au contrat en alternance :**

Trois forums en direction des 16-25 ans ont été organisés en 2018 et ont accueilli une quarantaine de personnes par date. Devant l'intérêt suscité par ces événements un forum a été organisé en 2019 et a rassemblé une soixantaine de participants âgés de 16 à 25 ans.

En 2020, en raison des contraintes sanitaires aucun événement de ce format n'a pu être réalisé. Néanmoins en 2021, la ville a de nouveau organisé un forum qui a mobilisé une centaine de jeunes âgés entre 16 et 30 ans soit environ le double du nombre de participants des précédents forums.

❖ **Les dispositifs proposés par la ville en direction des jeunes de 16 à 25 ans :**

- « Coup de pouce à ton projet » : entre 2019 et 2022 la ville a participé au financement de 17 projets de jeunes dont 9 étaient en lien avec un projet de formation ou d'insertion professionnelle.
- Missions de service civique : deux missions de volontariat ont été ouvertes au sein de la ludothèque ainsi qu'à l'Avant Seine en 2019. En 2020, deux autres missions ont été pourvues au sein du service culturel et des espaces verts.

❖ **Les chantiers de remobilisation :**

En 2018 un chantier de remobilisation a été organisé en partenariat avec Seine Ouest Habitat, Seine Ouest Entreprise et Emploi, l'Association Médiation Insertion Formation (AMIF) ainsi que l'association de prévention spécialisée Action Jeunes. Ce chantier a accueilli 12 jeunes éloignés de l'emploi en les aidant à formaliser leur projet professionnel ainsi qu'à trouver des solutions d'insertion (formation qualifiante, CDD, CDI).

En 2019, un chantier de remobilisation avec les partenaires et les modalités d'organisation similaires a été reconduit et a accueilli 14 jeunes éloignés de l'emploi.

❖ Des accompagnements de proximité :

- Accueil par le point d'information jeunesse (PIJ) à l'espace Val Fleury pour les questions d'orientation scolaire et d'aide à la recherche d'emploi (aide à la rédaction de lettre de motivation et cv, diffusion d'annonces d'emploi...).
- Soutien à l'insertion socioprofessionnelle des 16-25 ans également proposé à Meudon-la-Forêt par l'espace Jules Verne. Cet espace fait aussi office de passerelle entre les jeunes forestois et le PIJ.
- Mise en relation organisée entre des jeunes « baby-sitters » et des familles. En 2020, l'espace Val Fleury a organisé un « baby-sitting dating » qui a rassemblé une trentaine de personnes, dont 40% de familles et 60% de jeunes. De plus, 27 annonces d'offre ou de recherche de baby-sitting ont été déposées sur la structure en septembre 2020.
- Ouverture du Lab Fleury afin de faciliter l'entrepreneuriat des jeunes : ce Lab a ouvert ses portes à l'espace Val Fleury, en partenariat avec Meudon Valley. Depuis son ouverture en 2020, 7 jeunes ont été accompagnés vers l'entrepreneuriat.

❖ Un accompagnement renforcé par la création d'un poste spécialisé :

Durant la crise sanitaire, nous avons pu constater que la demande des jeunes meudonnais en matière d'accompagnement à l'orientation et à l'insertion professionnelle s'était fortement intensifiée. Une réflexion globale a été menée début 2021 autour de la politique à destination de la jeunesse, et plus spécifiquement autour de l'orientation et de l'insertion professionnelle, afin de mieux répondre aux besoins à l'échelle de la ville, pour les jeunes de 14 à 30 ans.

L'une des quatre orientations municipales majeures du projet éducatif jeunesse est de « donner la priorité à l'éducation, à l'orientation et à la formation », et pour ce faire d'apporter une « aide à l'orientation dans le parcours scolaire », une « aide à l'insertion socioprofessionnelle pour tous » ainsi qu'une « aide à l'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi ».

Ces éléments nécessitent un accompagnement renforcé. Ainsi, un poste de coordinatrice de l'orientation et de l'insertion professionnelle (COIP) a été ouvert en septembre 2021 afin d'accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire et/ou favoriser leur insertion professionnelle.

Pour cela, la coordinatrice a pour objectif de :

- Faciliter la compréhension du jeune quant aux opportunités, droits et ressources dont il peut disposer.
- Favoriser la découverte de plusieurs secteurs professionnels et métiers.
- Favoriser la découverte des filières d'études et formations professionnelles.
- Permettre aux jeunes de se constituer un réseau professionnel.
- Prévenir les erreurs d'orientation scolaire et professionnelle.
- Optimiser la prise en charge des besoins liés à l'orientation et à l'insertion professionnelle en mobilisant un réseau.
- Favoriser l'acquisition d'expérience professionnelle via un stage, contrat en alternance, job d'été, services civiques...

En 2021, la COIP a mis en place une soirée spéciale orientation post 3^{ème} qui a rassemblé 43 meudonnais, soit vingt jeunes et vingt-trois adultes en provenance de zones d'habitation diverses.

PERSPECTIVES 2022-2025

Afin de répondre aux objectifs instaurés par la ville en matière d'orientation et d'insertion professionnelle jeunesse, les actions seront organisées selon cinq objectifs généraux :

❖ Favoriser la découverte des métiers.

Afin de définir des domaines d'appétences professionnelles et de favoriser une orientation scolaire éclairée, il est important de proposer aux jeunes un ensemble d'actions leur permettant une meilleure visibilité et compréhension des métiers et secteurs professionnels du marché du travail.

Actions envisagées :

- Organisation de visites de lieux dédiés à un secteur professionnel avec opportunité de rencontrer et échanger avec des professionnels exerçant divers métiers représentés dans le secteur.
- Animation d'ateliers-jeux collectifs destinés à découvrir des métiers.
- Organisation de stages collectifs multi-métiers (départementaux et municipaux).
- Organisation d'après-midis « découverte des métiers » avec des visites de lieux professionnels et des temps d'échanges avec les professionnels.

❖ Accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire.

Afin d'éviter les erreurs d'orientation scolaire ou les renoncements par manque de motivation ou d'accompagnement, les actions suivantes sont proposées :

- Organisation de sessions d'accompagnement à la plateforme de ParcoursSup.
- Organisation des visites de certains salons et forums sur les études et l'orientation programmés sur le territoire.
- Organisation des forums destinés à l'orientation et/ou l'emploi sur la ville de Meudon.
- Animation des entretiens individuels pour accompagner les jeunes dans leur démarche d'orientation.
- Organisation de tables rondes et/ou de témoignages de professionnels.

❖ Favoriser l'acquisition d'expérience professionnelle via un stage, contrat en alternance, job d'été, service civique...

Afin d'aider les jeunes à acquérir l'expérience professionnelle systématiquement demandée dans le monde du travail actuel, les actions suivantes sont envisagées :

- Animation d'entretiens individuels pour accompagner les jeunes dans leurs recherches de stage, de contrat en alternance, job d'été, service civique.
- Développement d'un réseau de professionnels prêts à proposer des expériences professionnelles aux jeunes.
- Partenariat avec des associations spécialisées dans le parrainage (Fondation Valtus, Meudon Valley etc...).
- Permettre la participation des jeunes aux salons et forums relatifs à l'apprentissage, aux jobs d'été et à l'emploi.
- Animation des ateliers collectifs de recherche de stage et de contrat en alternance.
- Mise en place de missions de service civique au sein des structures de la Ville.

❖ Favoriser l'insertion professionnelle.

- Activer les clauses d'insertion sociale (marchés publics).
- Organiser des forums destinés à l'emploi sur la ville de Meudon.
- Organiser des visites de certains salons et forums sur l'emploi.
- Animer des ateliers collectifs de recherche d'emploi.
- Animer des entretiens individuels pour accompagner les jeunes dans leurs recherches d'emploi.
- Développer un réseau de professionnels proposant des opportunités d'emploi.

❖ S'inscrire dans un réseau et le mobiliser.

- Faire circuler les informations liées à l'orientation et l'insertion professionnelle avec les différents partenaires.
- Tenir informés les jeunes sur les actualités du réseau.
- Orienter les jeunes vers les acteurs pertinents en fonction de leurs besoins.
- Mettre en place des actions en partenariat avec des acteurs du réseau (SOEE, Pôle Emploi...).

10. Soutien des parents et de la parentalité

« Pour tirer le meilleur parti des parents, nous devons leur laisser l'entière responsabilité de ce qui les regarde vraiment, l'éducation de leur propres enfants »

Donald W. Winnicott, *L'enfant et sa famille*, 1944 (pédiatre et psychanalyste)

L'accompagnement et le soutien des parents a toujours été un axe important du projet de la ville de Meudon, qui est une commune très familiale. Les axes du précédent Projet Educatif Local visaient principalement à placer le parent au cœur des dispositifs, en s'appuyant sur ses propres « compétences éducatives » et en ciblant les familles moins en demande habituellement de soutien.

La crise sanitaire a contribué à renforcer les fragilités et a confirmé la nécessité de considérer le soutien aux parents comme une priorité. Il s'agit, dans le cadre du nouveau PEL, de s'accorder sur une définition commune du « soutien à la parentalité », d'améliorer la formation des professionnels accueillants et de rendre plus cohérentes, accessibles et visibles, les actions de soutien des parents et de la parentalité.

BILAN 2018 - 2022

Pour rappel voici les principaux objectifs posés précédemment :

- Développer la confiance du parent dans ses propres compétences éducatives,
- Favoriser la participation des parents à la vie des structures,
- Développer une communication/des supports spécifiques pour mobiliser les familles spontanément moins participatives.

Entre 2018 et 2022, plusieurs actions ont pu ainsi être initiées, même si le contexte sanitaire a interrompu plusieurs d'entre elles.

Dans l'objectif de sensibiliser des parents qui ne sont pas d'emblée en demande d'aide mais qui peuvent pourtant traverser des périodes difficiles, le centre social, structure au cœur du quartier de Meudon-la-Forêt, a initié plusieurs actions :

Les groupes de parole parents *Parent'aise* permettent d'envisager des pistes pour apaiser les parents en situation de surcharge mentale, mais aussi de réfléchir autour de la relation Femme-Homme au sein de la famille (3 rencontres pour 27 personnes). En 2021 il y a eu également 5 temps d'échange *Pause-café des parents* avec des experts de la parentalité, sur les thèmes de la gestion des émotions, les rivalités fraternelles, l'alimentation et le sommeil du nourrisson, le burnout parental et l'arrivée de bébé à la maison (19 participants).

Afin de développer les liens intra et inter familiaux, le centre social Millandy a mis en place en 2021, 32 ateliers (303 participations) et 3 sorties parentalité (96 personnes). Ces ateliers sont variés et s'organisent sur plusieurs créneaux afin de s'adapter aux différents plannings des parents. Les activités proposées (comptines mimées, éveils sensoriels, massage du bébé, portage du bébé...) sont axées sur les interactions parents / enfants.

Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), rattaché au pôle petite enfance et situé dans l'enceinte du centre social, propose depuis 2018 un nouveau projet. Les familles d'enfants de moins de 6 ans peuvent venir gratuitement et anonymement passer un moment de jeu, d'échanges ou tout simplement de présence. Les psychologues qui accueillent ces enfants et leurs parents, ont pour rôle de soutenir leur lien, leur relation, souvent dans un contexte peu préoccupant (prévention) et parfois dans un contexte de difficultés importantes (sociales, conjugales, développementales, psychiatriques).

Avec l'ouverture d'un nouvel espace d'accueil au sein de l'Avant-Seine, l'équipe du LAEP a pu développer son action de soutien à la parentalité auprès de nouveaux parents, en mettant en place une supervision par une psychanalyste et en affinant son projet. Avec une équipe de 8 psychologues, il a été possible de développer un travail partenarial important avec les structures environnantes, (PMI, CMP, CMPP, maternités...) ce qui a permis de renforcer de façon plus globale l'action de soutien à la parentalité. Entre 2019 et 2021 a été constatée une augmentation du nombre d'enfants et de parents accueillis au LAEP du centre social : 533 enfants en 2019, 330 en 2020 (Covid), 637 en 2021 - et une baisse à l'Avant-Seine : 356 en 2019, 231 en 2020 (Covid), 276 en 2021. En 2021, en tout sur les deux espaces : 904 parents ont fréquenté le LAEP.

Le soutien à la parentalité, c'est aussi **le soutien des femmes victimes de violence**, d'où un partenariat de longue date entre la ville de Meudon et le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles). Outre le maintien des permanences juridiques et des réunions entre l'équipe du CIDFF et les services municipaux, **une permanence d'écoute par une psychologue clinicienne** a été créée au sein du centre social, gratuite et proposant de recevoir les Meudonnais(es) (dont certains parents) qui en éprouvent le besoin sur 2 ou 3 entretiens. Ainsi en 2021 : 147 permanences pour 240 personnes.

Une autre permanence d'écoute assurée par des psychologues a été mise en place, mais de façon éphémère cette fois et en réponse à un contexte bien particulier, celui de la crise sanitaire. Deux psychologues du service petite enfance ont reçu les appels pendant le confinement de parents meudonnais qui se sentaient en difficultés avec leurs enfants dans cette situation anxiogène et de grande promiscuité. Une vingtaine d'appels ont ainsi été reçus sur environ 1 mois.

« **L'Accueil à titre préventif** » (ATP) est quant à lui un dispositif qui s'inscrit dans la durée puisque la pré-commission ATP existe maintenant depuis plus de 10 ans. Elle a pour but de repérer dans les demandes de places en établissements d'accueil petite enfance (EAJE), les situations plus fragiles qui pourraient se dégrader de façon inquiétante si on ne pouvait répondre favorablement au besoin de mode de garde de la famille. Une réunion avec les partenaires PMI et CAF a lieu chaque année. La fragilisation de la PMI qui n'a plus les moyens de remplir ses missions de prévention en allant au-devant des familles, avant que celles-ci ne soient en demande d'aide, a grandement remis en question la pertinence de ce dispositif de soutien à la parentalité. Un travail important de refonte de nos échanges avec nos partenaires de la SST9 a débuté en 2022 et sera sûrement un axe important des projets autour du soutien à la parentalité.

Enfin, la formation des professionnels accueillants chaque jour le public des enfants et de leurs parents est un objectif qui a pris une place centrale lors du dernier PEL, alors même que cela n'avait pas été prévu ainsi. Les situations de fragilité rencontrées sur le terrain se sont sensiblement accrues, et la complexité de celles-ci nous a amenés à nous mobiliser sur cet axe de travail. Ainsi un budget exceptionnel a été débloqué pour 2 sessions de formation sur la protection de l'enfance qui ont eu lieu en 2021 avec un psychosociologue spécialisé dans la protection de l'enfance. Une formation sur le handicap et la prévention des troubles du développement a été menée par le CNFPT en 2021, ce qui contribue au soutien à la parentalité, puisqu'en améliorant la qualité de l'accompagnement de l'enfant en souffrance, on soutient de fait indirectement ses parents.

On peut d'ailleurs considérer la qualité de **l'accueil dans les structures petite enfance** de Meudon comme une action majeure de soutien à la parentalité au sein de la commune. Le projet d'accueil individualisé et mettant la sécurité affective de l'enfant au cœur des pratiques, contribue à soutenir le parent dans son « devenir parent », dans le processus de séparation qu'il met en œuvre avec son bébé, ainsi que dans une reprise de sa vie professionnelle sans avoir l'inquiétude de la garde de son enfant.

La présence de psychologues et de médecins au sein de ces établissements permet également aux familles de bénéficier d'un soutien spécifique et d'un accompagnement lorsque des difficultés apparaissent : dépression, troubles du développement, séparation du couple, violences conjugales, maltraitance, trouble du lien parent-enfant...

Ce projet du service petite enfance a été mis en place il y a déjà plus de 10 ans. Toutefois afin de le préserver, de le maintenir et même de continuer à le développer en prenant en compte les dernières connaissances sur les besoins du tout petit, ce projet nécessite des moyens, notamment dans la formation continue des agents, des espaces de réflexion et de remise en question des pratiques professionnelles. Or, le contexte sanitaire de ces dernières années a mis à mal les équipes et les a privées d'un certain nombre d'outils nécessaires au maintien de la qualité de l'accueil.

PERSPECTIVES 2022 - 2025

Malgré le grand nombre d'initiatives dans le domaine du soutien à la parentalité par l'ensemble des services municipaux concernés, nous faisons à ce jour trois constats : un manque de cohérence entre ces actions / un manque de visibilité de ces actions / un manque de formation des agents au contact des familles.

Il nous a fallu dans un premier temps redéfinir ensemble, lors de plusieurs réunions de travail en groupe restreint, le concept de « soutien à la parentalité ».

Les assises du Projet Educatif Local qui se sont déroulées le 30 novembre 2021, ont été l'occasion de dresser un diagnostic partenarial et pluridisciplinaire sur la question de la parentalité : les participants ont échangé sur la question « Comment appréhendez-vous la parentalité dans votre cadre professionnel ? ». 5 autres rencontres entre professionnels des différents services concernés ont été nécessaires pour étayer les réflexions, tant le sujet abordé était complexe et source de subjectivité. Par ailleurs, nous avons à cœur de tenir compte du risque de stigmatisation du « soutien » à la parentalité, ce terme pouvant être perçu de manière péjorative.

Les échanges ont mis en exergue des approches liées à la parentalité relativement différentes selon les professionnels. Ainsi, certaines structures ont des connaissances sur la parentalité et les difficultés propres à celle-ci plus approfondies que d'autres, notamment du fait de la présence de professionnels plus spécialisés comme les puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants, les psychologues et les médecins.

Après de longs échanges, nous avons donc décidé de nommer cette fiche thématique « le soutien des parents et de la parentalité » afin de mettre en évidence la nécessité d'avoir des actions à destination des familles qui n'expriment pas de difficultés particulières et qui ne sont pas en demande d'aide directement concernant leur parentalité mais uniquement dans leur quotidien de parent (par exemple : apprendre à masser son bébé, emmener son enfant jouer dans un environnement adapté, faire garder son enfant dans de bonnes conditions...). Mais également des actions plus spécifiques afin de répondre au mieux aux parents en souffrance, dont les difficultés peuvent à terme avoir des

répercussions importantes sur le développement de l'enfant et sur la vie de toute la famille de façon plus globale.

Voici les trois axes de travail prioritaires définis dans le cadre du Projet Educatif Local 2022-2025, qui seront développées tout au long des 3 ans en concertation avec les différents partenaires de la commune, lors de groupes de travail :

Axe 1 : Renforcer les actions de prévention de la parentalité et améliorer leur visibilité

Les actions de soutien à la parentalité, sur un plan national, s'inscrivent essentiellement dans le cadre de la prévention. A Meudon, il semblerait que les parents n'ont pas suffisamment connaissance des actions déjà menées par les différents services, et que nous puissions donc **améliorer la communication sur les actions existantes** pour permettre aux familles d'y accéder plus facilement.

Les agents d'accueils et ceux qui sont au quotidien auprès des familles se sentent parfois en difficulté pour recueillir ce que certains parents ont besoin de leur confier, or ceux-ci sont souvent la première porte d'entrée pour apporter du soutien aux parents avant que les difficultés ne s'aggravent. L'un des axes principaux du PEL sera donc **l'organisation d'actions de formation sur la parentalité, l'écoute et l'orientation**.

Les ateliers au centre social qui permettent aux parents de sortir de l'isolement, rencontrer d'autres familles, partager leurs questions et/ou difficultés, de déculpabiliser, seront poursuivis et développés, avec un objectif de meilleure articulation avec les autres services municipaux.

Axe 2 : Soutenir la pertinence et la cohérence des actions d'accompagnement des familles et développer les compétences professionnelles des agents qui les accueillent au sein des structures municipales

Dans cette perspective d'améliorer l'accompagnement des familles dans leur rôle de parents, nous prévoyons de poursuivre les réunions d'échanges PEL sous forme d'un groupe de travail : situations communes, présentation et concertation des actions spécifiques autour de la parentalité.

Encore une fois, la **formation des personnels en contact avec les familles** sera un axe central : sur l'écoute neutre et bienveillante, la communication non-jugeante, les transmissions professionnelles (EAJE, animateurs, médiathèque, ludothèque).

Il apparaît également nécessaire et prioritaire, notamment du fait du contexte actuel, de mettre en place des **temps d'analyse des pratiques avec des intervenants extérieurs** auprès de professionnels de ces différentes structures, pour aborder les situations rencontrées et garder un juste positionnement professionnel.

Les actions du centre social vont se poursuivre et d'autres vont se développer : groupes de parole, ateliers...

Les restrictions sanitaires ont éloigné les parents des institutions, notamment au niveau des écoles et de EAJE. Il s'agira de reprendre et de renforcer l'accueil et la participation des parents au sein de ces lieux d'accueil sur des **temps ludiques, culturels et/ou conviviaux**, afin de renforcer les liens professionnels-parents-enfants.

Axe 3 : Améliorer la qualité de l'accompagnement des parents en difficultés (maltraitance, précarité, isolement, conflits...), renforcer les compétences professionnelles spécifiques et le travail partenarial

Pour cet axe du projet il s'agira essentiellement de **renforcer les actions visant à soutenir les situations préoccupantes, en accentuant fortement la formation des professionnels** qui sont au cœur des dispositifs spécifiques. Ainsi la formation sur la protection de l'enfance sera reconduite en 2022, d'autres également seront organisées sur des thématiques spécifiques autour de la parentalité, afin d'améliorer la qualité de l'accueil des familles au sein des services municipaux. Outre le développement de compétences autour d'un savoir-être propre à l'accueil, il s'agira de développer des compétences plus cliniques sur l'évaluation des situations à risque, sur le développement normal et pathologique de l'enfant, sur un positionnement professionnel adapté et sur l'orientation.

Il sera question **d'augmenter les créneaux de la permanence d'écoute psychologique au centre social et développer la possibilité de suivis thérapeutiques longs pour les familles en précarité financière.** Dans la suite des temps d'échange déjà entamés avec la SST sur la nécessité de reprendre et d'améliorer notre collaboration, le PEL 2022-2025 a posé comme objectif le **développement d'un réseau de partenaires acteurs du soutien à la parentalité** : professionnels, structures déjà repérés et identification de nouveaux afin de renforcer la cohérence et la complémentarité sur le territoire.

VI. DES PILOTES POUR « FAIRE VIVRE LE PROJET EDUCATIF LOCAL »

Le PEL 2022-2025 a fait l'objet d'une écriture et d'une validation collective, fédérant de nombreux acteurs au sein d'une dynamique de réflexion transversale.

En effet, si la coordination globale du PEL 2022-2025 revient à la directrice petite enfance éducation jeunesse sous l'autorité du Premier Maire adjoint délégué à l'Education, le rôle de chacun des 31 pilotes associés, élus et services municipaux issus de différentes directions au sein de la Ville, a été décisif dans la construction de ce document. (Cf. ANNEXE 2 : *Pilotes et partenaires par thématique*)

Le rôle des pilotes sera également essentiel dans la mise en œuvre du PEL pour la période 2022-2025 : avec le soutien du coordinateur du PEL et des stratégies éducatives, chaque pilote, expert sur sa thématique et à la tête de « son groupe de travail », pourra réunir les principaux acteurs, qui ont déjà été identifiés, afin de « faire vivre le Projet Educatif Local ». En effet, comme tout projet, le PEL devra être complété et réajusté en fonction de nouveaux éléments de contexte ou de l'évolution des orientations municipales. Bien entendu, en concertation avec les pilotes, les groupes de travail constitués pourront être complétés avec les acteurs éducatifs qui seront volontaires.

Tout projet inclut également une démarche dynamique et régulière d'évaluation. Celle-ci est incontournable pour prendre du recul sur les actions menées et éventuellement les réajuster. Pour évaluer l'atteinte ou non des objectifs, il faut avoir en amont formalisé les résultats attendus, en identifiant des critères d'évaluation précis, quantitatifs et qualitatifs. C'est la démarche adoptée par les pilotes du Projet Educatif Local, puisque chacun d'entre eux a formalisé pour sa thématique un ensemble d'indicateurs permettant, au fur et à mesure de l'avancée du projet, de procéder avec son groupe de travail à des évaluations intermédiaires, dans une perspective d'amélioration continue. Ces critères sont visibles dans les fiches thématiques, qui sont des outils internes de travail pour les pilotes, accessibles dans un document annexe.

(Cf. ANNEXE 4 : *17 fiches thématiques*)

Par ailleurs, les modes participatifs d'évaluation, sollicitant les enfants, les jeunes et leurs familles, seront particulièrement privilégiés. L'une des missions du coordinateur du Projet Educatif Local sera d'ailleurs, en collaboration avec les pilotes, de soutenir une dynamique régulière d'évaluation, qui intègre autant que possible les habitants, usagers des services.

CONCLUSION

Le Projet Educatif Local 2022-2025 est le reflet des grandes orientations portées par la Municipalité en termes de politique enfance et jeunesse. Il est le fruit d'une dynamique de travail transversale de la part de l'ensemble des acteurs éducatifs, au service de la continuité du temps de l'enfant et du jeune.

Il se veut un vrai outil pour l'ensemble des équipes éducatives, qu'il fédère autour d'un projet commun : accompagner les enfants et les jeunes pour que demain, ils deviennent des acteurs au sein de la société, des citoyens épanouis, éclairés et autonomes, des adultes capables de s'écouter, de confronter leurs points de vue, de construire ensemble des actions porteuses de sens, pour chacun et pour le collectif.

ANNEXES

ANNEXE 1 – Tableau - Liste des écoles, collèges et lycées publics et privés meudonnais

Liste des établissements scolaires

Ecoles maternelles	Adresse
Le Centre	12 rue Herault
Charles Desvergnès	5 boulevard Verd de Saint-Julien
Curie - Saint-Exupéry	3 rue du Commandant Louis Bouchet
Les Jardies	16 rue Lucien Feuchot
Jean de La Fontaine	21 rue Ernest Renan
Marbeau	10 rue du Père Brottier
Michel Vignaud	11 rue Gabriele d'Annunzio
Ravel Prévert	1 rue Georges Millandy
Paul Bert (groupe scolaire)	28 rue des Marais
La Ruhe	1 allée du Verger
Perrault-Brossolette (Groupe scolaire)	25-27 avenue Henri IV
Le Val (Groupe scolaire)	20 avenue Jean Jaurès
Notre-Dame de Joie (institut)	19 rue Louis Blanc
Notre-Dame Saint-Edmond (institut)	11 bis rue du General Gouraud
Saint-Joseph de Bellevue	29 rue Henri Savignac
La Source - Ecole nouvelle	11 rue Ernest Renan
Ecoles élémentaires	Adresse
Auguste Rodin	14 rue Michel Vignaud
Camus-Pasteur	3 avenue Henri Dalsème
Ferdinand Buisson	7 boulevard des Nations Unies
Jules Ferry	10 bis avenue Louvois
Maritain Renan	21 rue Ernest Renan
Monnet-Debussy	9 avenue du Marechal de Lattre de Tassigny
Paul Bert (Groupe scolaire)	28 rue des Marais
Perrault-Brossolette (Groupe scolaire)	25-27 avenue Henri IV
Le Val (Groupe scolaire)	20 avenue Jean Jaurès
Notre-Dame de la Joie (institut)	19 rue Louis Blanc
Notre-Dame Saint-Edmond (institut)	11 bis rue du General Gouraud
Saint-Joseph de Bellevue	29 rue Henri Savignac
La Source - Ecole nouvelle	11 rue Ernest Renan
Collèges	Adresse
Armande Béjart (dont Segpa)	18 bis rue de la Roseraie
Bel Air	4 rue du Bel Air
Rabelais	4-8 rue Georges Langrognet
La Source - Ecole nouvelle	11 rue Ernest Renan
Institut Notre-Dame Alix Le Clerc (NDAL) 4e et 3e	24 rue Alexandre Guilmant
Institut Notre-Dame Saint Edmond (NDE) 6e et 5e	18 avenue de la république
Campus éducatif et écologique Saint Philippe	1 rue du Père Brottier
Lycées	Adresse
Rabelais	4-8 rue Georges Langrognet
Les Côtes de Villebon	3 rue Henri Etlin
Institut Notre-Dame Alix Le Clerc (NDAL)	24 rue Alexandre Guilmant
La Source - Ecole nouvelle	11 rue Ernest Renan
Campus éducatif et écologique Saint Philippe	1 rue du Père Brottier

ANNEXE 2 – Tableau des pilotes et partenaires par thématique (qui sera actualisé au cours du PEL)

AXE DE TRAVAIL THEMATIQUE DU PEL 2022-2025	n° fiche	INTITULE DE LA FICHE THEMATIQUE	PILOTES		GROUPE PEL THEMATIQUE qui se réunira au cours du PEL, à l'initiative du/des pilote(s) (participants au groupe complété en concertation avec les pilotes)	TRANCHE D'AGE CONCERNEE PAR LA THEMATIQUE		SERVICES MUNICIPAUX IMPLIQUES	PRINCIPAUX PARTENAIRES (associations, entreprises, institutions)
			ELU	SERVICE rédacteur de la fiche projet et pilote du groupe PEL sur sa thématique		PETITE ENFANCE	JEUNESSE		
			V LANLO	F HAOUEL					
1	PARCOURS DE L'ENGAGEMENT CITOYEN	1.1	ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR DEVELOPPEMENT PERSONNEL	BELAID Saïda	LE GUYADER Maelle Responsable pôle Jeunesse Famille Responsable de l'Avant Seine FONTAINE Lenaëlle (Espace Val Fleury IF)	x	x	Avant Seine Centre Social Millandy Espace Jules Verne Orientation et insertion Professionnelle CCAS Médiathèque Espace numérique, Lab ALSH Ludothèque	Education Nationale Réseau U 92 Défenseur des Droits Meudon Valley Organismes de Formation BAF ANACEJ COFRADE
		1.2	PROMOUVOIR L'IMPLICATION CITOYENNE, LA LAICITE ET LES VALEURS DE LA REPUBLIQUE	BELAID Saïda	LE GUYADER Maelle (Espace Val Fleury) FONTAINE Lenaëlle (Espace Val Fleury IF) Responsable pôle Jeunesse Famille Responsable de l'Avant Seine Maryline Zakine (Directrice alsh mater Hérouville)	X	X	Espace Val Fleury Avant Seine Centre Social Millandy Espace Jules Verne Réussite Scolaire Orientation et insertion Professionnelle CCAS Médiathèque Espace Numérique, Lab Ludothèque Différents services municipaux	Education Nationale Croix Rouge Défenseur des Droits COFRADE
2	EGALITE FILLES GARCONS	2	PROMOUVOIR L'EGALITE FILLES GARCONS	BELAID Saïda	Le responsable de l'Avant Seine Responsable de l'Avant Seine MAHCER Zohra + un membre de chaque service impliqué Raphaël Crispin (Directeur alsh Val mater)	x	x	CLSPD ALSH Pôle jeunesse famille Service des sports Service communication Archive municipale Affaires culturelles DRH Service petite enfance	Centre Hubertine Auclert La ligue de l'enseignement (conférence et formation) CIDFF Education Nationale

3	PARCOURS DU NUMERIQUE	3	PARCOURS DU NUMERIQUE	DUTHOIT Laurent	ARAGUAS Laurie (numérique) DUGUAY Yvan (numérique) METAHRI Malika Responsable pôle Jeunesse Famille MONTADRE Mélanie (Ludothèque) GOUVILLE Mélanie (Réussite scolaire) Arnaud Ladegallerie (Directeur alsh mater la Roche) Saïd Bendra (Directeur alsh elem Maritain) Sophie Marti (Directrice alsh mater Marbeau) Bastien Nigault (Directeur alsh elem Brossolette)	x	x	Médiathèque Espace Numérique, Lab ALSH Ludothèque Réussite scolaire	SYN Canope Colori Centres Relier Education Nationale
4	PARCOURS CULTUREL ET ARTISTIQUE	4	PROMOUVOIR LA CULTURE CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES	VUCIC Sylvie	LOMBARDI Marianne GUICHARD Estelle METAHRI Malika Responsable pôle Jeunesse Famille LETDOUX Stéphanie (Archives) SEJOURNE Sophie (CAC) Eva Guerrier (Directrice Alsh elem Ferry) Saïd Bendra (Directeur alsh elem Maritain) Bastien Nigault (Directeur alsh elem Brossolette)	x	x	Centre d'Art et de Culture et Espace culturel Robert Doineau Musée d'Art et d'Histoire Médiathèques Archives ALSH	Education Nationale Maison de la Nature Association Artistes à Meudon Plasticiens, comédiens, réalistes, musiciens selon les projets
5	PARCOURS ECO CITOYEN	5.1	PRESERVER LA BIO DIVERSITE	de PAMPEL ONNE Florence LANLO Virginie	MASSOT Elisabeth (restauration) LE BIHAN DJIAN Florence (environnement) METAHRI Malika (Alsh) LANDES Henri (association) LE GOUVELLO Louise (environnement) Juliette POCHART (Too good to go) Meriem MENJRA (TGTC) Priscille Chantrel (Directrice alsh mater la Fontaine) Damien DE BOYER (Directeur alsh Perrault) Raphaël Crispin (Directeur alsh Val elem) Sophie Marti (Directrice alsh mater Marbeau) Gracia N'Goma (Directeur alsh mater Cuirte) Virginie Stanchina (Directrice alsh elem Camus) Arnaud Ladegallerie (Directeur alsh mater la Roche) Stéphane Lété (Directeur alsh elem Val) Saïd Bendra (Directeur alsh elem Maritain) Maryline Zakine (Directrice alsh mater Hérouville)	x		Cellule Environnement (DGST) Service restauration ALSH Infirmières municipales	Association Landestini Maison de la Nature et de l'Arbre (GPSD) Le prestataire de la restauration collective (Sogérés) Too Good To Go (TGTC) Institut Danone/CNFPT Education Nationale SYCTOM Associations locales (Jardin d'Amélie, Bergerie en ville...) Ferme du Piqueur Fermes pédagogiques
		5.2	BIEN MANGER AU RESTAURANT SCOLAIRE						
		5.3	LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE						

6	PARCOURS SPORT	6	PROMOUVOIR LA PRATIQUE SPORTIVE / TERRE DE JEUX	LUCCHINI Francine	TERBECHÉ Houari PASQUIER Delphine	UK HEL CHAU Henri (éducateur sportif) ALLAIN Jean-Christophe (éducateur sportif) BENARD Romain (éducateur sportif) METAHRI Malika (ALSH) Responsable du pôle jeunesse famille LE GUIADER Maëlle (Espace Val Fleury) WALLET Franck (centre social, espace Jules Verne) MASSOT Elisabeth (restauration) RICHEPIN Diane (infirmière municipale scolaire)	x	x	Cellule environnementale Espaces verts service ALSH Infirmières municipales scolaires Structures Jeunesse Police municipale	Association Sportive Meudonnaise associations sportives de Meudon autre que l'ASM Handisport 32 Prevention Routiere Education Nationale Paris 32 Hand Ball Vert Marine
7	PARCOURS SANTE ET HANDICAP	7.1	ACCOMPAGNER LES ENFANTS / JEUNES PORTEURS D'UN HANDICAP	BELAID Saïda LANLO Virginie	STEWART Guillaume DE ROUGE Jade	STEWART Guillaume (Alsh - référent handicap) DE ROUGE Jade (psychologue petite enfance/Alsh) FRUGIER Christelle (CCAS) MAJAL Anne (CCAS) CHINDOUR Benjamin (CCAS) METAHRI Malika (Alsh) SOUA Marie-Noëlle (Alsh) RICHEPIN Diane (infirmière municipale) MARTINEZ Karine (infirmière municipale) TERBECHÉ Houari (sport) PASQUIER Delphine (sport) MONTADRE Mélanie (Ludothèque) GOUPILLE Mélanie (Réussite scolaire) SAURIN Laurie (petite enfance) WOILLEZ Sophie (petite enfance) Priscille Chantrel (Directrice alsh mater La Fontaine) Damien De Boyer (Directeur alsh mater Perrault) Laëtitia Martelli (Directrice alsh elem Monnet) El Hâme (Directrice alsh mater Vignaud) Saïd Bendra (Directeur alsh elem Maritain)	x	x	ALSH CCAS - Référents Handicap et Ville Inclusive Petite Enfance Infirmières et psychologues municipaux Structures Jeunesse/Familles Service des Sports Réussite scolaire	Pédiatres/Médecins libéraux Réseau Loisirs Handicap 32 PMI/CMPI/CMPP/CAMSP/MDPH/IME/ SESSAD/APAE/ALTISSME Sans FRONTIERE/UMAFAM/SAIS Education Nationale Association Horaison Les Papillons Blancs le SISS APPELIA
		7.2	ACCOMPAGNER LA BONNE SANTE PHYSIQUE ET MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES	LANLO Virginie	METAHRI Malika Marie-Noëlle SOUA	METAHRI Malika (Alsh) SOUA Marie-Noëlle (Alsh) RICHEPIN Diane (infirmière municipale scolaire) MARTINEZ Karine (infirmière municipale scolaire) Responsable Jeunesse Famille Psychologues municipales MAJAL Anne (CCAS, santé mentale des jeunes) Virginie Stanchina (Directrice alsh elem Camus) Bastien Nigault (Directeur alsh elem Brossollette)	x	x	ALSH Pôle jeunesse famille Médecins, infirmières et psychologues municipaux CCAS CLSPD	Croix Rouge CPAM Education Nationale Médecins scolaires Professionnels libéraux CMP CMPP SST3 (PMI, ASE)
8	CLIMAT EDUCATIF DANS LES ECOLES ET LES ALSH	8.1	PREVENIR LE HARCELEMENT	ATITA Baïja	MAHCER Zohra	MAHCER Zohra (CLSPD) METAHRI Malika (Alsh) JASMIN Daniel (association) Responsable pôle Jeunesse Famille Raphaël Crispin (Directeur alsh le Val mater) Laëtitia Martelli (Directrice Alsh elem Monnet) El Hame Dhan (Directrice alsh mater Vignaud) Stéphane Lété (Directeur alsh Val elem) Virginie Stanchina (Directrice alsh elem Camus) Eva Guerrier (Directrice alsh elem Jules Ferry) Marilyne Zakine (Directrice alsh mater Héralut) Lionel Lassus (référent Paul Bert)	x	x	CLSPD ALSH Structures Jeunesse Infirmières municipales	Education Nationale Centres Relier
		8.2	PREVENIR LES COMPORTEMENTS VIOLENTS PAR LE BIAIS DE LA MEDIATION (PROJET PACIFIQUE / PROJET PASSERELLE MLF)	ATITA Baïja	MAHCER Zohra METAHRI Malika				CLSPD ALSH	Education Nationale Organisme de Formation Action Jeunes Association Energy Life (gestion des émotions)
9	REUSSITE SCOLAIRE, ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE	9.1	DEVELOPPER LE GOUT DE LA LECTURE CHEZ L'ENFANT ET LE JEUNE	YUCIC Sylvie	ARAGUAS Laurie FERRATON Cécile METAHRI Malika	ARAGUAS Laurie (médiathèque et numérique) FERRATON Cécile (médiathèque) METAHRI Malika (Alsh) Damien De Boyer (Directeur alsh mater Perrault) Raphaël Crispin (Directeur alsh Val mater) El Hame Dhan (Directrice alsh mater Vignaud) Arnaud La Degallierie (Directeur alsh mater La Roche) Laëtitia Martelli (Directrice alsh elem Monnet) Réussite scolaire (Mélanie GOUPILLE)	x	x	Médiathèque ALSH Réussite scolaire	Education Nationale Association Lire et Faire Lire RAM Petits Champions de la Lecture Association Parents Professeurs Ensemble Partir en Livre Auteurs et Illustrateurs
		9.2	ACCOMPAGNER L'ELEVE DANS SON PARCOURS SCOLAIRE	LANLO Virginie	GOUPILLE Mélanie	GOUPILLE Mélanie (réussite scolaire) BOUMERIDJA Alize (orientation insertion) MAHCER Zohra (CLSPD) DUFRESNE Leïla (centre social) MONTADRE Mélanie (Ludothèque) MAJAL Anne (CCAS) RUELLE Sabine (DRH) 2 Référents CLAS (élem & collège) 1 Directeur école primaire 1 Principal Collège Directeurs ALSH 1 Educateur d'Action Jeunes	x	x	Réussite scolaire Centre social Avant Seine Espace Val Fleury ALSH Ludothèque	Education Nationale Associations Familiales de Meudon-la-Forêt Association des Familles de Meudon Comité des seniors Association Lire et Faire Lire Entreprises et Associations de soutien scolaire
		9.3	ACCOMPAGNER LE JEUNE DANS SON ORIENTATION SCOLAIRE ET DANS SON INSERTION PROFESSIONNELLE	SOTTO Isabelle	BOUMERIDJA Alize				Orientation et insertion professionnelle Pôle jeunesse Famille Information Jeunesse Centre Social CLSPD	Seine Ouest Entreprise et Emploi CIO Action Jeunes Education nationale
10	SOUTIEN DES PARENTS ET DE LA PARENTALITE	10	PARENTS DES JEUNES ENFANTS	BILLARD Fabrice JENBA CK Audrey LANLO Virginie	DE ROUGE Jade LAMBERT Willy DUFRESNE Leïla	DE ROUGE Jade (psy petite enfance/Alsh) LAMBERT Willy (centre social) DUFRESNE Leïla (centre social) VASSAL Audrey (centre social) ZSBONA Auroré (petite enfance) ALIX Sylvie (ludothèque) ROUSSEAU Virginie (ludothèque) MAHCER Zohra (CLSPD) CLOSON Lucie (psychologue municipale petite enfance) GOUPILLE Mélanie (réussite scolaire) BOUMERIDJA Alize (orientation insertion) RICHEPIN Diane (infirmière municipale scolaire) MARTINEZ Karine (infirmière municipale scolaire) Passerelle crèche-école Raphaël Crispin (Directeur alsh Val mater) Gracia N'Goma (Directeur alsh mater Curie) Stéphane Lété (Directeur alsh Val elem) Directrices petite enfance	x	x	Pôle petite enfance Centre social Millandy CLSPD LAEP Ludothèque Service ALSH	SST3 (PMI, ASE) CCAS
			PARENTS DES ENFANTS							
			PARENTS DES COLLEGIENS							
			PARENTS DES LYCEENS ET JEUNES MAJEURS							

ANNEXE 3 – « NUAGE DE PARTENAIRES » (LISTE NON EXHAUTIVE)

